

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3446 - LUNDI 11 MARS 2019

DRAME DE CHACONA

Six policiers condamnés



Les six policiers impliqués dans la mort de treize jeunes, dans la nuit du 22 au 23 juillet 2018, au poste de police de Chacona, à Mpila, ont été condamnés à des peines allant d'une à deux années d'emprisonnement ferme assorties de fortes amendes.

Par contre, le tribunal ne s'est pas prononcé sur l'indemnisation des parents des victimes, au point où ces derniers se proposent de faire appel. « Nous sommes désolés de cette décision du tribunal qui a pourtant déclaré l'Etat congolais civilement responsable dans cette affaire pour laquelle il a plaidé coupable. Nous sommes surpris que les parents des victimes ne soient pas indemnisés », a déclaré Me Stève Bagne, avocat de la partie civile.

Page 10

8 MARS À IMPFONDO

Les Congolaises sensibilisées au retour à la terre



Antoinette Sassou N'Guesso remettant une moto à une femme Adiac

Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, a abrité les festivités de la journée du 8 mars célébrée cette année, au niveau national, sur le thème « L'implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance ali-

mentaire ».

Marraine de l'événement, la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, a lancé un appel à la révolution agricole en vue de faire de l'agriculture un des fleurons de l'économie congolaise.

« Cette révolution exigera des efforts conjugués des hommes et des femmes. L'implication de la femme congolaise pour l'autosuffisance alimentaire est un combat car, il en va de notre souveraineté alimentaire », a-t-elle déclaré.

Page 3

DÉVELOPPEMENT

Vers la relance de l'aquaculture et de la pisciculture

Deux projets portant respectivement sur la pêche moderne et la pisciculture commerciale vont être développés dans la partie septentrionale du Congo, notamment dans les départements de la Cuvette et de la Cuvette ouest.

Les activités sont financées à plus de huit cent quatorze millions de francs CFA par le Fonds international de développement agricole, à travers le Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale qui vise la réduction de la pauvreté en milieu rural.

Page 2



Michel Elenga présidant la réunion de restitution de la mission d'évaluation

SANTÉ PUBLIQUE

Une lueur d'espoir pour les malades souffrant des reins

Dans le but d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes d'insuffisance rénale, le gouvernement prévoit d'installer, en complément du centre d'hémodialyse de l'hôpital Edith-Lucie-Bongo-Ondimba d'Oyo, deux nouveaux autres au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville et à l'hôpital Adolphe-Sicé à Pointe-Noire.

« Avec trois centres d'hémodialyse, le Congo pourra offrir des soins appropriés et à moindres coûts aux patients atteints d'une insuffisance rénale chronique terminale », a précisé la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, à l'occasion de la Journée mondiale des maladies du rein.

Page 9

ÉDITORIAL

Alerte

Page 2

ÉDITORIAL

Alerte

Le message d'alerte des opérateurs économiques que nous publions dans les colonnes de ce numéro des *Dépêches de Brazzaville* ne doit pas être pris à la légère. Mis en forme et largement diffusé par Unicongo, qui rassemble de nombreux chefs d'entreprise et qui a écrit ce communiqué avec les autres organisations professionnelles de notre pays, il traduit une perte de confiance des acteurs économiques qui pourrait se révéler désastreuse dans le moment même où les conditions d'un accord de long terme avec le Fonds monétaire international se trouvent enfin réunies.

Comment, en effet, le redressement de notre économie rendu possible par la remise en ordre des finances publiques pourrait-il devenir réalité si les entreprises petites et grandes, les artisans, les agriculteurs, les investisseurs, les banques, les épargnants ne se mobilisent pas, chacun à sa place, pour accomplir ce grand dessein ? Dans le système économique libéral qui est le nôtre comme celui de la plupart des pays à travers le monde, le secteur privé joue un rôle moteur : s'il s'investit chez nous résolument dans la croissance, l'on peut être certain que celle-ci reprendra très vite ; mais s'il ne le fait pas, l'échec est assuré avec toutes les conséquences négatives qui en résulteront inévitablement.

Ceci est d'autant plus vrai pour le Congo que l'Etat entend à juste titre asseoir son économie sur la diversification, c'est-à-dire briser la dépendance envers le pétrole qui a provoqué la crise actuelle pour une large part. Mais comment cette diversification pourrait-elle se faire si les acteurs du privé, écrasés par les charges, les impôts, les procédures administratives de plus en plus lourdes ne s'engagent pas eux-mêmes dans ce processus ?

Le communiqué d'Unicongo paraîtra certainement excessif à certains. Mais il traduit une détresse collective qui doit être comprise, analysée, prise en compte car elle n'a rien d'artificiel et à laquelle il importe d'apporter très vite des réponses claires.

Parole d'observateur !

Les Dépêches de Brazzaville

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET À LA COMPÉTITIVITÉ

L'accord de financement adopté au Sénat

Le financement évalué à treize milliards FCFA est destiné au renforcement de la compétitivité des Micro, petites et moyennes entreprises (MPME), dans les secteurs sélectionnés et dans les zones ciblées.

L'accord validé par le Sénat, le 6 mars, à Brazzaville, a été négocié entre la République du Congo et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement à une commission initiale de 0,25% du montant du prêt et la commission d'engagement de 0,25% par an sur le solde du prêt non décaissé. Le taux d'intérêt est égal au taux de référence majoré de la marge fixe.

La date butoir de clôture des retraits de fonds pour la mise en œuvre du projet est fixée au 30 avril 2021. Quant aux dates de remboursement ou de paiement, elles sont fixées au 15 avril et au 15 octobre de chaque année. La durée du prêt est de vingt et un ans après l'entrée en vigueur de l'accord avec un délai de grâce de sept ans. Le capital est

remboursé semestriellement en vingt-neuf échéances par tranches égales du capital emprunté ou par annuités constantes.

Le projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité a trois composantes. La première, l'appui réglementaire et institutionnel pour améliorer l'environnement des affaires, vise également à mettre en place un cadre de promotion des investissements dans les secteurs sélectionnés ainsi que l'amélioration de l'environnement propice au développement du secteur privé, à travers les réformes relatives au climat des investissements et à l'appui au dialogue en identifiant les contraintes politiques, institutionnelles et autres relatives au climat des

investissements. La deuxième, l'appui direct aux micro, petites et moyennes entreprises pour améliorer le développement et la compétitivité des chaînes de valeur identifiées, vise à promouvoir l'entrepreneuriat en aidant les bénéficiaires à améliorer leurs produits et services et à accéder aux marchés nationaux et régionaux ainsi qu'à leur fournir une assistance technique pour la conception des plans d'affaires pour leur éligibilité aux subventions accordées par le projet.

Quant à la troisième composante, la mise en œuvre et coordination du projet, elle portera sur la campagne de communication, la préparation d'études et le suivi évaluation.

Jean Jacques Koumba

DÉVELOPPEMENT RURAL

Quatre localités pilotes pour relancer la production de poisson frais

Le district de Ntokou et le village Oyombé, dans le département de la Cuvette, vont bénéficier d'un projet de pêche moderne, tandis que les districts de Tchikapika (Cuvette) et Etoumbi (Cuvette ouest) sont retenus pour la pisciculture commerciale.

Le montant global des activités halieutiques est estimé à plus de huit cent quatorze millions de francs CFA et totalement financé par le Fonds international de développement agricole (Fida), à travers le Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale (PD-PAC). Initié par le gouvernement congolais et son partenaire onusien, le projet vise à réduire la pauvreté en milieu rural, augmentant la chaîne de valeur de production de poissons de bonne qualité.

Une première mission d'évaluation d'environ deux semaines vient d'être menée sur les principaux sites, afin d'identifier les bénéficiaires et leurs besoins. Lors de la présentation de ses conclusions, le 8 mars à Brazzaville, le consultant principal, Mohammed Baddy, s'est montré rassurant sur la réussite de la phase pilote et le futur lien entre les petits pêcheurs et les gros distributeurs.

En ce qui concerne la construction de la chaîne de valeur de la pêche à Ntokou et Oyombé, environ trois mille pêcheurs sont ciblés ainsi que huit cents campements le long de la

rivière Likouala-Mossaka. Les bénéficiaires recevront des pirogues et moteurs hors-bord, y compris des glaces et sels pour mieux conserver leurs produits. « *Nous avons choisi ces sites parce qu'il existe une solide organisation des pêcheurs (hommes et femmes) et un centre communautaire de pêche. Pour le succès du projet, nous allons prioritairement travailler avec les champions, ceux qui exercent véritablement le métier* », a souligné le consultant.

Les captures annuelles estimées à cinq cent dix tonnes

Les activités auront un impact positif en termes d'amélioration de la production et des revenus des petits pêcheurs. À en croire l'expert, les captures annuelles pourront atteindre cinq cent dix tonnes et les revenus des bénéficiaires augmenteront d'au moins 20%. Quant à la qualité, ils pourront produire 70 % de poisson fumé, 20% de poisson frais et 10% de salé-séché.

Le second volet du projet concerne la pisciculture commerciale censée

booster la production de poisson dans le pays, avec la promotion de la monoculture semi intensive de tilapia et de clarias. La mission de terrain a dû identifier deux grands promoteurs, à savoir la ferme école d'Abo et Oyo Akondo à Tchikapika, dans la Cuvette, et « l'Association bana mabele d'Etoumbi » des petits pisciculteurs, dans la Cuvette ouest. L'unité de coordination a promis de mettre les moyens, y compris de faciliter l'accès aux aliments nécessaires à l'élevage des alevins. L'objectif à terme est de produire treize tonnes par an puis multiplier les revenus des producteurs, avec 7,4 millions de francs CFA.

Le Fida est déterminé à financer le projet puis son extension dans les autres départements du pays, a assuré son directeur pour les deux Congo, Abdelhaq Hanafi. Le même vœu est émis par le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Michel Elenga, qui a assuré que la tutelle va jouer pleinement sa partition pour le développement du monde rural.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

8 MARS À IMPFONDO

Une parade féminine sur fond d'un appel à la révolution agricole

La Journée internationale des droits des femmes, célébrée au chef-lieu du département de la Likouala, a été marquée par un grand défilé de toutes les couches de la gent féminine, en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Gusso, marraine de l'événement.

Le boulevard du 5-février, choisi pour célébrer le 8 mars 2019, a drainé du monde venu non seulement des districts que compte le département de la Likouala, mais également de Brazzaville dont les différentes délégations étaient composées, entre autres, des membres du gouvernement, des ambassadeurs accrédités au Congo et de plusieurs invités de marque. Pendant près de trois heures, sous un soleil accablant, les spectateurs ont vu passer les représentantes des ministères, des partis politiques, des associations, des confessions religieuses, sans oublier celles des sept districts de la Likouala (Impfondo, Epéna, Bouanéla, Dongou, Enyellé, Bétou, Liranga).

Au Congo, l'implication de la femme dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire est le thème qui a été retenu pour la célébration cette année de la Journée internationale de la femme. Raison pour laquelle, peu avant le défilé, Antoinette Sassou N'Gusso a saisi l'occasion pour lancer un appel à la révolution agricole afin que l'agriculture devienne « le fer de lance de l'économie congolaise ».

S'adressant aux femmes de la Likouala, ce département étant surnommé le paradis vert, l'épouse du chef de l'Etat s'est dit satisfaite de lancer cet appel en ce lieu, car les femmes possèdent « toutes les qualités pour faire en sorte que ce département soit l'un des chefs de file de la révolution agricole » qu'elle a appelée de tous ses vœux. Cette révolution exigera « des efforts conjugués des hommes et des femmes », a-t-elle dit, estimant que la souveraineté alimentaire au plan national passe par l'implication de la Congolaise.

Pour réussir dans cette aventure, la Première dame conseille de partir à



la conquête des terres, créer des exploitations performantes et transformer les produits issus de l'agriculture, de l'élevage et de la pisciculture. Elle a, par ailleurs, encouragé les animatrices de l'économie à s'organiser en groupement coopératif et associatif. L'accent, a-t-elle dit, devrait être mis sur la formation de la femme ainsi que celle de la jeune fille.

Renforcer les capacités des actrices du développement

Au-delà du caractère festif attribué à la Journée internationale de la femme, la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Ines Nefer Bertille Ingani, pense que cet événement consiste plutôt à mener des réflexions pour faire le bilan des revendications, et surtout renforcer des stratégies afin d'atteindre des objectifs à court et moyen termes. Pour la ministre, le travail des femmes de la Likouala, très actives dans l'agriculture, la pêche et la transformation des aliments, mérite une attention particulière de la part des pouvoirs publics et des partenaires au déve-

loppement.

En effet, le thème choisi cette année, a-t-elle expliqué, proposait de réfléchir aux moyens innovants permettant de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, notamment dans les systèmes de protection sociale, l'accès au service public et la construction d'infrastructures durables.

L'innovation et la technologie offrent certes des possibilités sans précédent, mais les tendances, a-t-elle fait observer, font apparaître une fracture numérique croissante entre les sexes, puisque les femmes sont sous-représentées dans plusieurs domaines (science, technologie, ingénierie, mathématiques, etc.)

« Il est important de faire le lien entre la technologie intelligente et le rôle que jouent les femmes rurales dans la production, la transformation et la commercialisation des aliments de base. Il s'agit, aujourd'hui, de renforcer les capacités des actrices du développement afin de faciliter leur travail de transformation des produits, à travers une agriculture mécanisée et

Les femmes de la Likouala à l'honneur/Adiac l'acquisition du matériel motorisé », a indiqué la ministre.

Elle a, en outre, félicité et encouragé les femmes de la Likouala qui, en dépit des difficultés liées à l'écoulement de leur production, s'activent quotidiennement dans les travaux agricoles ainsi que dans la transformation en vue de couvrir les besoins alimentaires de la population.

Par la même occasion, Ines Nefer Bertille Ingani a réitéré la reconnaissance des femmes congolaises au président de la République pour l'inscription de la parité comme principe constitutionnel, notamment l'article 17 de la Constitution du 25 octobre 2015, et pour la création du Conseil consultatif de la femme dont le processus de mise en place connaît, d'après elle, un succès progressif avec comme particularité la nomination d'une femme autochtone au secrétariat exécutif permanent.

Divers dons à la population...

A travers le thème international de cette année, les femmes sont résolument invitées à s'impliquer activement dans la lutte pour l'autosuf-

finance alimentaire. C'est dans cette optique que l'épouse du chef de l'Etat a pensé offrir des équipements destinés à aider des associations et des groupements de femmes travaillant dans le secteur agricole. Au total, quinze associations ont reçu chacune une moto tricycle Kavaki, une moto pompe, un moulin pour fofou, une pétrisseuse de manioc, des brouettes, des fûts et du matériel aratoire.

Selon la directrice de cabinet de l'épouse du chef de l'Etat, Blandine Malila, les kits agricoles ne pourront certes pas combler toutes les attentes, mais ils contribueront à l'amélioration du rendement des femmes. A l'hôpital de base d'Impfondo, actuellement confronté à d'énormes difficultés, la Fondation Congo Assistance, représentée par une délégation conduite par la chargée des affaires sociales, Cantey Cissé Bodzongo, a offert un lot de matériel médical et des médicaments de première nécessité.

Le 8 mars, soulignons-le, a, entre autres, objectif de reconnaître les victoires et les avancées réalisées en matière de revendications des droits de la femme. C'est le sens à donner à la décoration d'un échantillon de personnalités féminines par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso. En effet, treize personnes ont reçu, dans l'ordre du mérite congolais, des grades de commandeur, d'officier, de chevalier de dévouement et d'honneur. La compétition de ndzango, une course des piroguières et un marathon ont constitué des points d'attraction des activités organisées à Impfondo. Pour ponctuer les festivités, l'épouse du chef de l'Etat a offert un banquet en l'honneur des femmes.

Yvette Reine Nzaba

LE FAIT DU JOUR

La Likouala tient son 8 mars

Comme elles savent s'en rendre maîtresses aux quatre coins du pays, les Congolaises ont, le 8 mars à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, dans le nord Congo, donné le meilleur d'elles-mêmes à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme. Le temps des festivités, sans doute se sont-elles souvenues, à l'unisson avec les autres forces vives de cette partie du Congo, qu'il y a quatorze ans, la République s'était déplacée en ces lieux pour fêter les quarante-cinq ans de l'indépendance nationale couplés à la rotation de la municipalisation accélérée. Avec plus ou moins de bonheur !

Ce genre de manifestations rappelle combien il est utile, indispensable pour les pouvoirs publics

de maintenir le colloque avec l'intérieur du pays pour mieux s'imprégner des réalités auxquelles la population est confrontée. Il est aussi vrai que pour plusieurs raisons, les Congolais ne connaissent pas vraiment leur pays. Il n'y en a pas si nombreux qui, bénéficiant de congés, attachés à faire fructifier leurs business, expérimentent des voyages de découverte loin de là où ils ont leurs habitudes.

Cela a été dit et répété, pourtant, que le Congo recèle d'énormes potentialités, que l'eau, le soleil, la forêt sont des richesses à partir desquelles, s'ils y mettent un peu de leur énergie, y consacrent un peu de leur temps, rejettent la fatalité et s'arment de courage, jeunes et vieux peuvent développer des activités créatrices de revenu et d'emploi. Ils s'approprieraient des

secteurs entiers en attente de défricheurs déterminés, en particulier l'agriculture et l'élevage demeurés pratiquement les parents pauvres de nobles ambitions.

Le fait qu'en dépit de la crise économique et financière Pointe-Noire, à l'extrême sud du pays, rallié par route Ouesso, à son extrême nord, ne peut pas ne pas être une opportunité d'affaires pour des gens ambitieux. Bien évidemment qu'il faudrait pour cela un accompagnement digne de ce nom de la part de l'Etat, régulateur du climat des affaires, mais aussi du secteur privé, en particulier le secteur bancaire capable de prêter de l'argent à ceux qui en ont besoin moyennant la présentation de projets bancables bien ficelés.

Ce détour par-delà la fête des

droits des femmes célébrée dans la Likouala pour battre le rappel de tous ceux et toutes celles qui peuvent porter au-devant de la scène nationale des débats autres que ceux qui ont pour objet de nous cloisonner de plus en plus, de nous isoler les uns des autres, de continuer à nous maintenir dans un état de perpétuelles récriminations.

Aurons-nous seulement la volonté de réorienter notre discours en faveur de l'unité nationale, de l'unité et de la cohésion sociale ? Les femmes, dans leur rôle indéboulonnable de mères, pourraient-elles nous aider à mieux nous regarder en face ? Il serait important qu'elles y pensent, mais pas seulement, qu'elles s'y engagent.

Gankama N'Siah

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le secteur privé s'inquiète de la dégradation du climat des affaires

Alors qu'il se classait 176^e en 2016, 177^e en 2017 et 179^e en 2018, le Congo occupe aujourd'hui le 180^e rang sur cent quatre-vingt-dix pays au classement du Doing Business 2019 (source World Bank).

Ce recul constant est révélateur de la dégradation continue du climat des affaires au Congo, alors même que le secteur privé congolais, au travers de ses syndicats patronaux, ne cesse d'alerter les pouvoirs publics sur la nécessité d'entamer un véritable dialogue public-privé pour sortir le pays de la crise économique qui sévit depuis bientôt quatre ans.

Un contexte économique difficile

Les opérateurs économiques évoluent dans un contexte économique difficile, caractérisé par des indicateurs sociaux négatifs, une chute du PIB de près de 50% entre 2014 et 2016 (source World Bank), une pression fiscale hors norme en comparaison aux autres pays de la sous-région, une corruption endémique, une parafiscalité illégale quasiment instituée et une administration publique encline au harcèlement et aux sanctions systématiques.

Le secteur privé souffre d'indicateurs divers qui empêchent le développement de l'entrepreneuriat. Facteur déterminant, la dette publique intérieure s'élève à environ 1 800 milliards de francs CFA (soit 2 milliards 744 millions d'euros) et continue d'asphyxier les fournisseurs de l'Etat, notamment les entreprises du BTP. Ce phénomène impacte tous les secteurs d'activités et l'on estime que 65 000 emplois directs ont été détruits entre 2015 et 2017. La baisse continue des investissements et la fermeture de nombreuses sociétés et établissements a engendré l'un des taux de chômage les plus élevés de ces trente dernières années.

Des mesures contreproductives

Malheureusement, les nombreux messages d'alerte envoyés à l'endroit du gouvernement n'ont pas eu d'effet. Au contraire, la situation devrait se dégrader suite aux nouvelles réformes introduites par la loi de finances 2019, qui n'a d'ailleurs fait l'objet d'aucune concertation préalable entre les pouvoirs publics, le secteur privé et les spécialistes de la fiscalité. C'est là un nouveau message très inquiétant envoyé aux investisseurs et sur la consommation intérieure qui constitue l'assiette de la TVA.

En effet, celle-ci prévoit des innovations et des réformes visant l'accroissement des recettes de l'Etat sans prendre en compte l'impact potentiellement négatif sur les contribuables. Ces mesures vont inévitablement continuer à engendrer une augmentation des prix à la consommation et du coût de la vie, avec un impact immédiat sur le pouvoir d'achat de la majorité des Congolais.

A titre d'exemple, la mise en service des péages sur la route nationale 1 devrait rapidement aggraver ce phénomène, au regard des tarifs inadaptés pratiqués (le trajet Brazzaville-Pointe-Noire est facturé 280 000 francs CFA pour un camion trois essieux – soit 548 francs CFA au kilomètre).

En effet, les transporteurs routiers seront obligés de répercuter ses nouveaux frais sur les prix à la vente, avec pour consé-

quence immédiate une augmentation sans précédent des prix des biens de première nécessité (carburant, eau, farine, sucre, produits congelés, ciment, bière, etc...), impactant le consommateur, tous les secteurs d'activités et les nouveaux projets agricoles, miniers ou forestiers, nécessaires à la diversification de l'économie congolaise.

Pour ne rien arranger, le ministère des Finances a mis en place de nouvelles mesures visant à suspendre les privilèges fiscaux et douaniers accordés à des sociétés aux travers des conventions d'établissement. Au-delà de la remise en cause unilatérale des engagements pris par l'Etat congolais, celle-ci a pour effet d'augmenter l'insécurité juridique et fiscale qui règne dans le pays, refroidissant toujours plus les investisseurs et remettant en cause la présence d'entreprises historiques, pourvoyeuses de milliers d'emplois.

Il apparaît que ces réformes sont en totale contradiction avec la politique de diversification de l'économie, telle que définie et promue par le président de la République. Elles sont fortement dissuasives et ne laissent entrevoir aucune perspective d'investissements dans les secteurs visés : agriculture, mines, transformation du bois, tourisme, etc. Aussi, de nature contreproductive, les innovations contenues dans la loi de finances 2019 vont ralentir l'activité économique, mettre en difficulté un secteur privé formel déjà grandement impacté par la contraction de la demande intérieure, augmenter le chômage, et paradoxalement entraîner une baisse des recettes fiscales et de l'emploi. Par ailleurs, la promulgation du nouveau code forestier, fortement anti-économique, ne devrait qu'accentuer les difficultés rencontrées par les exploitants forestiers et anéantir définitivement les investissements dans ce secteur.

L'urgence d'une concertation public/privé.

Pour sortir de ce marasme économique et améliorer le climat des affaires du pays, le secteur privé en appelle à une concertation avec les pouvoirs publics. Ce, dans un cadre approprié, lui permettant d'avoir une visibilité indispensable à une prise de décision d'investissement à moyen/long terme.

Les syndicats patronaux, les associations professionnelles, les opérateurs économiques et les entrepreneurs réaffirment leur volonté de contribuer à l'effort de redressement économique du pays, à travers un véritable dialogue public/privé constructif pour redéfinir une politique économique incitative qu'ils souhaitent à bref délai, étant rappelé que cette crise socio-économique que traverse le Congo appelle à un effort conjoint immédiat, auquel le secteur privé est prêt à apporter sa contribution.

À l'écoute des pouvoirs publics, il reste convaincu qu'une relance de l'activité économique est possible à court/moyen terme, dans une action commune et concertée avec l'Etat.

8 MARS À IMPFONDO

Les femmes ont réagi...

Arlette Raymond Bakou

La journée du 8 mars nous permet de faire le bilan des actions et des combats menés ainsi que des victoires remportées, et de voir ce qui reste à faire dans l'avenir pour



les jeunes filles, afin qu'elles comprennent le sens de leurs droits. Nous n'accordons pas tellement d'importance aux pagnes, mais il représente un symbole. En dehors du pagne, nous examinons le message à transmettre même à travers le pagne.

Annie Bidounga

La Journée internationale de la femme est célébrée dans de nombreux pays à travers le monde. C'est un jour où les femmes sont reconnues pour leurs réalisations, sans égard aux divisions, qu'elles soient nationales, ethniques, linguistiques, culturelles,



économiques ou politiques. C'est une occasion de faire le point sur les luttes et les réalisations passées et, surtout, de préparer l'avenir et les opportunités qui attendent les futures générations de femmes. Aucune solution durable aux problèmes sociaux, économiques et politiques les plus pressants de la société ne peut être trouvée sans la pleine participation, et la pleine autonomisation de la femme.

Ruthie Mokoki

La fête du 8 mars vient d'être célébrée cette année, à Impfondo, au plan national, sur le thème « Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement ». Cette journée fournit l'occasion de dresser un bilan des progrès réalisés, de rappeler qu'il y a encore des pays où les femmes n'ont pas toujours les mêmes droits que les hommes, de célébrer des actes de courage et de détermination accomplis par des femmes qui ont eu un rôle extraordinaire dans l'histoire de leurs pays et de leurs communautés. Avec l'association bana Ngouli, nous essayons d'aider les femmes au-



tochtones à se prendre en charge, car elles travaillent souvent pour les autres qui les exploitent.

Yvonne-Adélaïde Mougani

Cette journée symbolise la lutte menée par les femmes pour pouvoir conquérir un certain nombre de droits par rapport aux hommes. C'est une journée où l'on célèbre des victoires. Elle nous rappelle que la lutte continue et qu'il faut aller de l'avant.



Les femmes doivent s'organiser pour participer à la réalisation des objectifs inscrits. Toutes les femmes qui ont défilé viennent de marquer leur engagement dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Yvette Reine Nzaba

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE







JOURNÉE DU 8 MARS

Des femmes de Ouenzé veulent sortir des sentiers battus

Réunies à l'initiative de leur député, Juste Désiré Mondélé, les femmes de la première circonscription électorale du cinquième arrondissement de Brazzaville ont estimé que la Journée internationale qui leur est dédiée ne devrait plus être uniquement une occasion de port de pagnes et des activités festives.

Placée au plan national sur le thème « L'implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire », la Journée internationale des droits des femmes a donné lieu, le 8 mars, à plusieurs manifestations au Congo. Pour reconnaître le rôle que joue la femme dans la société, le secrétaire général du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR), a offert un repas à un échantillon des mamans des quartiers 51, 54 et 59 de Ouenzé.

Se félicitant de l'initiative de leur député, les femmes de Ouenzé ont estimé que la journée ne devrait plus se résumer en une occasion festive. C'est ainsi qu'elles



Juste Désiré Mondélé entouré des femmes de Ouenzé / Adiac

« Personnellement, je suis pour une parité fixe, une parité égale : 50-50, mais on va y arriver certainement. La problématique de la représentativité dépend aussi de la place que la femme veut prendre dans la société. Nous pouvons donner des quotas mais nous ne pouvons pas obliger à un homme ou à une femme de concourir à une élection, qu'elle soit locale ou nationale »

appellent toutes les femmes au changement de comportements et des habitudes. « Pour nous, la journée du 8 mars ne doit pas être considérée comme un moment de port de pagnes ou de la boisson. Nous voulons d'une amélioration pour que la femme change un peu et fasse aussi ce que l'homme fait, pour qu'elle prenne en charge ses besoins. Elle doit être une journée de dé-

veloppement pour que la femme s'émancipe et sache qu'elle peut faire aussi ce que font les hommes », a expliqué Claudine Baley, prônant le genre et la parité homme-femme.

Pour sa part, Juste Désiré Mondélé a rappelé à cette occasion que les femmes étaient indispensables dans la vie de tous les jours car ce sont elles qui soutiennent la société. « Elles apportent beau-

coup à la société, nous avons voulu se retrouver avec ces femmes pour leur dire merci parce qu'elles nous soutiennent beaucoup. Elles soutiennent davantage l'action politique du président de la République. C'est aussi l'occasion pour nous d'avoir cette gratitude, d'avoir ce regard particulier envers ces mamans », a-t-il indiqué. En effet, cette rencontre a réuni, entre

autres, autour du député, des veuves, des commerçantes et bien d'autres femmes.

Conseiller spécial du président de la République, chef du département politique, le secrétaire général du Club 2002-PUR a ajouté que le débat du genre au Congo est vieux. Selon lui, la femme a été toujours au premier plan de l'action politique du président Denis Sassou N'Guesso depuis l'époque du parti unique, à travers l'organisation féminine de l'époque, l'Union révolutionnaire des femmes du Congo. Il a, par exemple, cité le cas d'égalité en ce qui concerne les salaires au Congo et la présence des femmes dans les institutions de la République comme le gouvernement, le parlement et bien d'autres depuis des années. « Personnellement, je suis pour une parité fixe, une parité égale : 50-50, mais on va y arriver certainement. La problématique de la représentativité dépend aussi de la place que la femme veut prendre dans la société. Nous pouvons donner des quotas mais nous ne pouvons pas obliger à un homme ou à une femme de concourir à une élection, qu'elle soit locale ou nationale », a répondu Juste Désiré Mondélé, insistant sur des avancées enregistrées depuis la venue de la Constitution de 2015 où l'on observe une représentativité réelle des femmes et l'augmentation du quota au niveau des institutions.

Parfait Wilfried Douniama

Les Averdiennes encouragées à prendre des initiatives

La société d'assainissement a célébré la Journée internationale des droits des femmes en appelant ces dernières à saisir l'occasion que l'entreprise leur a offerte pour faire valoir leurs compétences par l'innovation.

Les femmes de la société Averda, surnommées « Averdiennes », ne sont pas restées en marge de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes; elles qui, jour et nuit, sont à l'œuvre pour l'assainissement de l'environnement, notamment à Brazzaville et à Pointe-Noire. À travers leurs témoignages, ces Averdiennes se sont dit satisfaites du combat qu'elles mènent pour l'émancipation de la femme en milieu professionnel, en faisant valoir leurs compétences dans les mêmes secteurs que les hommes.

« Au sein de l'entreprise, j'exerce le travail destiné à 98% aux hommes. Ce qui ôte en moi le complexe d'infériorité. Je suis une femme mais, au boulot, travailleuse d'Aver-

da », a expliqué Pathy Matondo qui conduit les poids lourds, chargés de ramasser les déchets ménagers dans la capitale.

La coordonnatrice du projet Averda au Congo, Sirine Chehaïdi, docteur en chimie et en sciences de matériaux, a expliqué qu'au sein de cette entreprise d'assainissement, le nombre de femmes augmente progressivement. « La promotion de la parité montre les différentes possibilités qu'Averda offre à ces femmes, à tous les postes, pour qu'elles parviennent à prouver leurs talents en se donnant à fond dans le travail au quotidien », a-t-elle souligné.

La célébration en interne de l'événement par des Averdiennes a connu la participation



Les Averdiennes en compagnie de leurs chefs et des invités

de plusieurs femmes qui se distinguent dans l'entrepreneuriat et qui ont partagé leurs expériences dans le but de susciter des vocations et de pousser les employées de cette société à oser prendre des initiatives dans divers secteurs.

Pucette Sassou N'Guesso, entrepreneure et auteure; Perine Odiier, activiste animalière; Aïchatou Bopaka, esthéticienne;

Marilyn Nzouala, architecte d'intérieur, ont toutes fait des exposés riches en enseignements pour le combat que les femmes mènent en vue de faire sauter les verrous qui freinent leur émancipation, leur lutte pour l'égalité, en les incitant à entreprendre. Un loisir créatif a, par ailleurs, ponctué cette célébration. Après avoir échangé des idées et encouragé l'entrepre-

neurial féminin, les Averdiennes ont participé à un atelier de peinture, animé par le collectif Vybz Productions, visant à développer l'esprit d'équipe, une des valeurs cardinales de l'entreprise. Ces Averdiennes ont ainsi été réparties en groupe pour concevoir une fresque mettant en valeur la femme ainsi que sa place dans la société.

Rominique Makaya

« Au sein de l'entreprise, j'exerce le travail destiné à 98% aux hommes. Ce qui ôte en moi le complexe d'infériorité. Je suis une femme mais, au boulot, travailleuse d'Averda »,

JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes incarcérées à la Maison d'arrêt n'ont pas été oubliées

Les prisonnières ne se sont pas senties isolées ou mises à part, lors de la célébration de la journée internationale des droits des femmes.

La présidente du Forum des éducatrices africaines (Fawé) Congo, le lieutenant-colonel Aline Olga, l'ambassadeur du Congo en Guinée équatoriale, Martine Renée Galloy, et le directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel Jean Blaise Komo, ont passé la journée en leur compagnie.

« Privées de liberté, elles sont souvent oubliées à l'occasion de la journée du 8 mars dé-

« ...Nous avons jugé utile de venir fêter avec elles en leur passant un message d'espoir pour les reconforter »,



Une vue des femmes incarcérées à la Maison d'arrêt de Brazzaville

diée à toutes les femmes. Nous avons jugé utile de venir fêter avec elles en leur passant un message d'espoir pour les reconforter », a indiqué la présidente de Fawé-Congo.

L'ambassadeur du Congo en Guinée équatoriale, elle-même militante pour les droits de la femme, a abondé dans le même sens en soulignant que ces détenues ne sont pas abandonnées. « La vie est faite des hauts et des bas. La prison n'est qu'une étape qui doit vous permettre de prendre conscience des erreurs du passé, changer de mentalité et aller de l'avant puisque vous n'allez pas passer toute votre vie ici », a exhorté Martine Renée Galloy.

Pour lier l'utile à l'agréable, les pagnes ont été mis à la disposition de ces femmes incarcérées avant de passer à table, avec leurs visiteurs du jour, pour un repas en toute convivialité.

Rominique Makaya

Le personnel féminin de l'Ira invité au dépistage précoce du cancer

Le Pr Judith Nsondé Malanda a demandé, à l'occasion d'une causerie-débat organisée pour la circonstance, aux employées de l'Institut de recherche agronomique (Ira) d'être vigilantes sur des cas suspects au niveau des parties de leur corps humain.

L'invite a été faite lors de la communication que le Pr Judith Nsondé Malanda a donnée sur le thème « Le cancer du sein et du col de l'utérus », à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes.

L'oratrice a énuméré les types de cancer, leurs facteurs et les mesures préventives, avant d'encourager les femmes au dépistage précoce. Selon elle, les cancers du sein et du col de l'utérus sont les plus fréquents au Congo. Six cent cinquante-sept nouveaux cas

ont été diagnostiqués chez la femme, l'homme et les enfants en 2013.

Les facteurs sont multiples, a-t-elle poursuivi, ajoutant que le cancer peut être héréditaire ou dû au dérèglement endocrinien lié à l'environnement, à l'écllosion chimique, aux bactéries, etc. Judith Nsondé Malanda a, par ailleurs, souligné que la multiplicité des partenaires, le manque d'hygiène sexuelle ainsi que les rapports sexuels avant l'âge de 15 ans sont, entre autres, les facteurs du cancer du col de l'utérus. A cet effet, elle a demandé le dépistage précoce, les examens au laboratoire du frottis vaginal ainsi que le vaccin pour les enfants âgés de moins de 18 ans.

Les femmes de l'Ira ont, à cette occasion, été édifiées sur le thème « La femme face à la production et la transformation de la farine de manioc et ses dérivés », développé par Sylvia Pétronille Ntsossani de cet institut.

L'étude a été menée afin de valoriser le manioc par la mise au point d'une technique de transformation, a-t-elle fait savoir. Avec le manioc, la femme obtient plusieurs dérivés qui contribuent au développement économique. Le manioc permet, en effet, de fabriquer des pâtes alimentaires, des gâteaux, des beignets, du gari, de l'alcool, la liste n'est pas ex-



Le personnel féminin de l'Ira après la conférence./Adiac

haustive.

Elles ont bénéficié de connaissances sur la chenille légionnaire d'automne, un insecte ravageur des plantes originaires des régions tropicales. Cette communication a été donnée par Melucia Mbadinga Kingat. Selon elle, cet insecte est présent au Congo, au Gabon, en Guinée, au Cap vert et cause d'énormes dégâts aux plantes. L'insecte dévaste plus de quatre-vingts espèces végétales et principalement le maïs. Deux participantes à la cause-

rie-débat, notamment Ranie Intsea Ngani et Lise Mavougou, très marquées par la communication portant sur le cancer, ont estimé que cette sensibilisation est venue à point nommé pour les sortir de l'ignorance.

Cette rencontre des femmes a été patronnée par Huguette Nguenoni et Françoise Otaba, du ministère de la Recherche scientifique et l'innovation technologique. Huguette Nguenoni a rappelé à ses consœurs le thème de la jour-

née au niveau international et national avant de les inviter à plus de dynamisme et aux actions concrètes. « Les femmes ne doivent pas seulement crier à longueur de journée à l'égalité du genre pour leur émancipation et leurs droits. Elles doivent aussi prouver ce dont elles sont capables », a-t-elle rappelé.

A cette même occasion, les femmes se sont livrées à un match de ndzango opposant les instituts.

Lydie Gisèle Oko

« Les femmes ne doivent pas seulement crier à longueur de journée à l'égalité du genre pour leur émancipation et leurs droits. Elles doivent aussi prouver ce dont elles sont capables »

JOURNÉE DU 8 MARS

Ces Congolaises qui font la fierté de la diaspora

Il est presque acquis que toute Congolaise, loin de son pays natal, constitue un motif d'orgueil pour le maintien du socle familial à l'étranger. Au lendemain du 8 mars, l'espace d'un article, Les Dépêches de Brazzaville dressent le portrait de cinq d'entre elles.

Rhode Bath-Schéba Makoumbou, artiste-peintre
Installée à Bruxelles, elle excelle dans la création artistique après avoir été initiée à la peinture par son père, le



peintre David Makoumbou, depuis sa tendre enfance.

Son engagement d'une trentaine d'années dans la peinture lui permet de mettre surtout en valeur toutes les activités sociales de la femme africaine. Dans ses toiles peintes à l'huile, elle utilise généralement le couteau. La variété de ses œuvres s'illustre dans le style réaliste, expressionniste et cubiste.

Depuis 2002, elle a créé de nombreuses sculptures, dans une matière composée de sciure et de colle à bois sur une structure métallique, représentant les métiers des villages qui tendent à disparaître.

De toutes tailles, certaines ont plus de trois mètres de haut ! En témoigne la sculpture hommage à Patrice Lumumba exposée à Bruxelles. Elle participe à l'exposition collective du 9 mars à Boitsfort, à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

Kezi Niangi Willys, artiste plasticienne diplômée de l'école des Beaux-Arts de Kinshasa

A moins de 30 ans, Kezi Niangui Willys évolue en phase



avec sa société, privilégiant l'être humain et ses rapports avec l'autre et la société. Installée dans la région parisienne, calme et engagée de par sa démarche artistique et intellectuelle, elle se détache des autres artistes congolais, qu'ils soient plasticiens ou musiciens.

Ses dessins aux couleurs vives sont réalisés sur des sachets de courses en papier kraft, sur lesquels s'entrechoquent des hashtags, marques de luxe, parures, corps sexuels offerts, « Destination bonheur », jetés comme autant d'affirmations consuméristes et dictatoriales.

Sa vision de la société est d'être le gardien et la mémoire des us et coutumes qui tendent de nos jours à disparaître. Elle questionne les clichés féminins véhiculés sur les réseaux sociaux par les femmes elles-mêmes, croisant des saynètes humoristiques inspirées des photographies trouvées sur les profils internet qu'elle suit, avec des souvenirs du Congo où elle a grandi et des portraits de ses hommes politiques. Elle prétend décrire dans ses œuvres, par le biais de l'art, « ce qui va ou ne va pas... ». Elle peint les supplices et les sévices de la « Femme violée ». Elle peint les attraites des lumières occasionnées par les réseaux sociaux, l'évolution technologique qui supprime le lointain en le rapprochant du quotidien. La femme est prise dans cet engrenage du voyage, de l'immigration, pour vivre « le mieux ailleurs », au point de perdre son identité et mettre en scène sa fragilité politique et intime.

Sa dernière exposition à la Galerie Eric-Dupont, à Paris, l'année dernière, a été un véritable succès.

Loetitia Modzanga, créatrice de «Yaya magazine» en Afrique du Sud

C'est il y a trois ans, un 6 mars 2016, que la jeune femme talentueuse, après des séjours en France, au Burkina Faso et au Congo-Brazzaville, a posé ses bagages à Johannesburg, en Afrique du Sud, pour lancer son magazine multiculturel en ligne et sur papier.

Son témoignage est une profession de foi. « Cela fait

trois ans que je suis à la tête de la rédaction de «Yaya magazine» entre difficultés et joies. Je souhaiterais ici remercier les personnes qui, contre vents et marées, ont toujours démontré un soutien inconditionnel pour le travail de toute une équipe. Les personnes qui travaillent avec moi, et non



pour moi, ainsi que moi-même, vous sommes très reconnaissantes pour vos encouragements. L'année 2018 a été vraiment une année de consécration car nous avons édité plus de numéros que les années précédentes, ... juste pour vous montrer notre détermination à faire toujours mieux... Continuez à nous suivre sur les réseaux sociaux et à nous encourager en lisant et achetant chaque numéro, et surtout à partager des invitations à découvrir «Yaya magazine» via Facebook, Instagram, Twitter et aussi Issuu... Nous ne vous décevrons jamais ! ... », déclarait-elle.

Joyce Nsana, artiste « AfroBluHop »

Installée au Canada, elle porte en elle une musique puissante, enrichie des diverses expériences de la jeune femme née au Congo-Brazzaville.

Déjà enfant, elle accompagne ses parents musiciens à l'église. Là, elle forme sa voix en chantant des gospels. Alors qu'elle est encore adolescente, elle écrit, compose et chante ses propres créations. Parvenue à l'âge adulte, elle part étudier en France où elle se frotte à la scène à de nombreuses reprises.

Joyce découvre le Québec à travers l'opération « Cégep

en spectacle », à laquelle elle participe en 2009 puis en 2010. La jeune Congolaise en profite pour jouer, échanger et travailler avec des artistes canadiens.

En 2011, elle joue notamment au festival «L'Afrique en fête» de Québec et au festival de reggae de Montréal. Depuis, elle se produit très régulièrement au Canada et particulièrement au Québec. Deux ans plus tard, Joyce N'Sana participe au concours « Le Syli d'or de la musique du monde 2013 », parvenant en demi-finale.

Elle qui aime voyager, découvrir, dit apprendre de toutes ses expériences. Une curiosité qui lui permet d'enrichir son talent jour après jour. Sa musique et sa voix captivante teintée d'une saveur soul, sont un mélange de gospel, reggae, jazz. C'est ce qu'elle appelle l'AfroBluHop. Ce style est apparu dans les années 2000 à tra-



vers la musique du groupe Waliyaan, ensemble de musiciens sénégalais, ivoiriens, français et portugais. Une « musique hybride, ancrée dans ses racines africaines », un mélange plein d'énergie qui correspond bien à la personnalité de Joyce. Cette dernière chante, d'ailleurs, en plusieurs langues : français (« Vanité »), anglais (« I do love you »), en créole, mais également en lari ou en lingala, deux langues parlées au Congo.

Aujourd'hui, Joyce N'Sana n'en est encore qu'à ses débuts ; elle a toujours soif d'apprendre. Cette jeune chanteuse prometteuse parcourt le monde et multiplie les duos avec d'autres artistes. Elle prêche l'amour inconditionnel, l'estime de soi, le pardon et la force de dire non au mal et oui au bien. Elle parle des réalités de ce monde dans son patois « ghetto-roots » et ses jeux de mots

multi-langues. Elle parle de balance parce qu'elle donne et reçoit.

Courant mars, elle participera au deuxième gala du Mois de l'histoire des Noirs à Laval, sous la présidence d'honneur de Jocelyne Frédéric-Gauthier, conseillère municipale d'Auteuil, première Afro-Caribéenne conseillère municipale à Laval.

Inès Féviliyé est juriste, docteur en droit, enseignante-chercheuse à la faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville

Depuis cinq ans, en 2014, la directrice de la Revue congolaise de droit et des affaires qu'elle a créée en 2009, diffuse le livre de référence des affaires au Congo, dans l'espace de l'Ohada, en France et au Canada.

Inès Féviliyé a commencé sa carrière d'enseignante-chercheuse en France, de 1993 à 2003, avant d'être juriste d'entreprise dans une grande société à Pointe-Noire, de 2006 à 2016.

Entre autres missions, elle y a initié et mis en place une politique en faveur des entreprises locales. Passionnée de littérature, elle a réalisé son rêve en ouvrant la librairie-galerie Primo, à Brazzaville, en 2014, dans le but de rendre accessibles les livres de droit aux étudiants, principalement, et faire découvrir et apprécier la littérature de tous horizons au grand public.

Inès Féviliyé est aussi conseillère juridique dans un



grand ministère, membre de la commission nationale Ohada et de la Commission nationale des droits de l'homme. Adeptes des réseaux sociaux, elle joue le rôle d'influenceuse.

Marie Alfred Ngoma

TRIBUNE LIBRE

Souveraineté fiscale : les limites du marché commun

Dans la construction du marché commun régional, la souveraineté fiscale impose les limites à l'intégration économique des États membres. Le cas de la fiscalité des services du numérique dans l'Union européenne (UE) et des services dans l'Union africaine (UA) pose la question de la convergence régionale.

En effet, depuis 2016, pour autofinancer ses activités, l'UA a fixé la taxation des importations des États membres à 0,20%, les nuits d'hôtels à 2 dollars, les billets d'avion à 10 dollars et une taxe additionnelle de 0,005 dollars par SMS échangé sur le continent pour porter ses recettes à 2,7062 milliards de dollars. Ces mesures qui aggravent les déficits des balances commerciales sont rejetées par plusieurs États, laissant l'UA dépendre à 74% de l'aide extérieure.

Dans l'UE, où le taux d'impôt sur les sociétés moyennes des multinationales du numérique, notamment des Gafa (Google, Amazon, Facebook et Apple), n'est que de 9% contre 23% pour les autres entreprises, le rapport d'Orbis database (2017) a chiffré les pertes fiscales subies par chaque État membre, liées à la pratique de l'optimisation fiscale par ces entreprises. Cette pratique consiste, pour elles, à fixer leur siège social dans un paradis fiscal européen et à transférer leurs gains vers ce paradis. L'Allemagne a perdu 889 millions d'euros de 2013-2015, dont 79,19% liés aux activités de Google et 20,81% à celles de Facebook. Le Royaume-Uni a perdu 819 millions d'euros dont 71,18% dû par Google et 28,22% par Facebook. En France, cette perte est de 741 millions d'euros dont 73,41% lié à Google et 26,59% à Facebook.

Pour rétablir l'équité fiscale, la Commission européenne (CE) proposa, dès le 21 mars 2018, une Taxe sur les services numériques (TSN) de 3% du chiffre d'affaires sur la vente de données personnelles, la vente d'espaces publicitaires en ligne ciblant les utilisateurs selon les données qu'ils ont fournies, et les services permettant les interactions entre utilisateurs et facilitant la vente de biens et services entre eux. La taxe sera due par les entreprises réalisant un chiffre d'affaires mondial annuel supérieur à sept cent cinquante millions d'euros, dont cinquante millions imposables dans l'UE. Environ cent cinquante entreprises sont concernées dont la moitié est américaine, un tiers asiatique et un tiers européen. La taxe rapporterait cinq milliards d'euros par an aux États de l'UE, dont cinq cents millions à la France.

La CE a retenu le principe de « présence numérique », celle des algorithmes, biens immatériels des entreprises du numérique, lorsque les produits tirés de la fourniture de leurs services numériques dans un État membre excèdent sept millions d'euros par an et/ou si le nombre d'utilisateurs du service dépasse cent mille et/ou si le nombre de contrats avec les utilisateurs est supérieur à trois mille.

La TSN vise à réduire la concurrence fiscale dans le marché intérieur entre les paradis fiscaux ou États ayant des faibles taux d'imposition qui attirent davantage les entreprises du numérique et les enfers fiscaux ou États ayant des taux d'imposition fortement élevés et qui attirent moins les entreprises de la nouvelle économie.

C'est pourquoi, le projet de la CE est diversement accueilli par les pays de l'UE. Les paradis fiscaux comme l'Irlande qui accueille les sièges de Facebook et de Google, ou du Luxembourg qui accueille Amazon, et qui fondent leur attractivité économique sur une fiscalité très avantageuse, le rejettent en bloc. D'autres pays comme l'Allemagne préfèrent une taxe minimale mondiale qui fasse un consensus entre les nations pour ne pas déstabiliser le commerce mondial, à condition que cette taxe soit fixée par l'Organisation de coopération et de développements économiques comme le souhaitent les États-Unis.

En absence de consensus entre les États, la France a décidé d'appliquer unilatéralement cette TSN sur les activités du numérique réalisées sur son territoire, afin que les géants du domaine qui pratiquent l'optimisation fiscale n'échappent aux impôts et taxes dans ce pays. Ce choix trouve ses fondements dans la politique fiscale européenne elle-même qui repose sur la procédure spéciale dite d'approbation, où l'avis non contraignant de la CE est requis avant que chaque État n'adapte les règles communes à son territoire. Par conséquent, la CE où siègent les ministres de l'Économie des États membres, est appelée à consulter le parlement européen et il appartient à chacun d'eux de décider des règles fiscales locales sans préjudice pour l'UE.

Ainsi, la souveraineté fiscale des États membres pose les limites de l'intérêt général dans les communautés économiques, lorsque l'intérêt particulier est menacé. Dans la convergence fiscale, l'équilibre entre le général et le particulier est la clé de l'exercice harmonieuse de la souveraineté.

Emmanuel Okamba,
maître de conférences HDR en sciences de gestion

SANTÉ PUBLIQUE

Des mesures pour réduire la montée des maladies du rein

Le gouvernement prévoit de finaliser les centres d'hémodialyse du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B), de l'hôpital général Adolphe-Sicé, en dehors de celui de l'hôpital Edith-Lucie-Bongo-Ondimba (Elbo) d'Oyo, déjà fonctionnel, en vue d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes d'insuffisance rénale.



La ministre de la Santé et de la population donnant lecture du message du gouvernement « Avec trois centres d'hémodialyse, le Congo pourra offrir les soins appropriés et à moindre coût aux patients atteints d'une insuffisance rénale chronique terminale. Une volonté affichée du gouvernement à lutter contre toutes les formes de maladies touchant le rein », a déclaré la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, donnant lecture du message de l'exécutif, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des maladies du rein, commémorée chaque année le deuxième jeudi du mois de mars. En 2019, le thème retenu est « Le rein en bonne en santé, pour tous et partout ».

Les maladies rénales chroniques constituent un grand problème de santé publique. L'Organisation mondiale de la santé estime, d'ailleurs, qu'elles connaissent une augmentation significative. Au Congo notamment, le service de néphrologie du CHU-B reçoit chaque année environ cent cinquante nouveaux cas de maladies rénales. Près de soixante-dix d'entre eux meurent à cause de la découverte tardive de la pathologie et de l'insuffisance des moyens thérapeutiques performants. Par ailleurs, à l'hôpital général Elbo, soixante-quatre patients ont été reçus en hé-

modialyse entre le 10 mars et le 31 décembre 2018. Cent un patients ont été hospitalisés pour insuffisance rénale chronique et aigue et quatre-vingt-dix-sept ont bénéficié du traitement d'hémodialyse.

« Le meilleur suivi des patients diabétiques et hypertendus ainsi que l'éviction de la consommation abusive des anti-inflammatoires et de l'automédication permettent de réduire le risque d'exposition à l'insuffisance rénale chronique », a souligné la ministre. Selon elle, le gouvernement a pris conscience de la montée de la maladie dans le pays et met en place un programme de lutte.

Le plan national de développement sanitaire 2018-2022 prévoit, entre autres, le renforcement de la gouvernance et la restructuration du programme national de lutte contre les maladies non transmissibles, prenant en compte les maladies rénales, l'augmentation de la couverture sanitaire du pays en structures spécialisées offrant des soins et services d'hémodialyse. A en croire la ministre de la Santé et de la population, le Congo et ses partenaires mobiliseront les fonds pour achever les infrastructures en cours de construction.

Rominique Makaya

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU CHU

Quelques actions prioritaires à mener

Débuté le 4 mars, l'atelier de planification de la mise en œuvre du nouveau plan s'est achevé, le 8 mars, à Brazzaville. A la lumière des rapports rendus au terme des travaux, les participants ont été exhortés à poursuivre l'exercice au sein de leurs services respectifs.

La rencontre s'est articulée autour de trois axes. Le premier sur des livrables matérialisés par les plannings opérationnels relatifs à la gouvernance ; le deuxième sur la logistique et le troisième sur les soins médicaux.

« Nous considérons que les résultats qui ont été visés par cet atelier sont largement atteints, il restera, comme il a été dit, de s'en approprier, mais l'appliquer, développer et finaliser

le prochain plan de mise en œuvre de projet d'établissement hospitalier de Brazzaville pour les trois prochaines années, ainsi que son plan d'action de l'année 2019 », a déclaré le directeur général du Centre hospitalier universitaire (CHU) sortant, Jérémie Mouyokani.

En définitive, les participants ont retenu comme condition nécessaire de planifier leurs actions sur l'ensemble de l'année en cours de manière assez

fine, et surtout de manière à travailler en collaboration, les uns avec les autres, autour des différents services, pour pouvoir mener des projets qui sont parfois transversaux.

Clôturant les travaux, le directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio, s'est réjoui de ce que les participants ont produit un certain nombre de documents qui serviront de base à leurs actions futures.

Cet atelier, rappelons-le, visait à renforcer les capacités des cadres du CHU en matière de planification des actions prévues dans le projet d'établissement hospitalier, lequel décline la vision que les pouvoirs publics ont en ce qui concerne le devenir du CHU pour la période 2019-2023.

Guillaume Ondzé

« Nous considérons que les résultats qui ont été visés par cet atelier sont largement atteints, il restera, comme il a été dit, de s'en approprier, mais l'appliquer, développer et finaliser le prochain plan de mise en œuvre de projet d'établissement hospitalier de Brazzaville pour les trois prochaines années, ainsi que son plan d'action de l'année 2019 »

DRAME DU PSP DE CHACONA

Pas d'indemnisation pour les ayants droit

La décision est tombée lors de l'audience du 8 mars consacrée au verdict prononcé par le président de la troisième Chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Brazzaville, Dan Ndé Ibara-Ibombo.

Depuis octobre 2018, six policiers ont été poursuivis pour « homicide volontaire » et « non-assistance aux personnes en danger », dans le cadre du drame qui a coûté la vie à treize enfants dans les geôles du Poste de sécurité publique (PSP) de Chacona, à Mpila, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï.

À l'issue du procès, la cour a condamné le commissaire principal de Chacona à deux ans d'emprisonnement ferme assorti de deux cent cinquante mille francs CFA d'amende, et son adjoint à trois ans d'emprisonnement ferme assorti d'une amende de trois cent mille francs CFA ; douze mois d'emprisonnement ferme aux trois autres policiers, et une année d'emprisonnement avec sursis pour l'unique policière suivie d'une amende de

cent cinquante mille FCFA pour chacun des quatre policiers.

Quant à l'indemnisation des ayants droit, le président de la troisième chambre correctionnelle ne s'est pas prononcé là-dessus, jugeant que la faute est non détachable de l'administration. Alors que les parents et leurs avocats s'attendaient à une indemnisation conséquente.

« Pour nous, avocats des victimes, c'est un deuxième deuil, pour la simple raison que nous sommes désolés de cette décision. Le même tribunal avait pourtant ordonné la mise en cause de l'État congolais en qualité de civilement responsable. Mais aujourd'hui, nous sommes surpris que le tribunal ne puisse retenir la responsabilité civile de l'État congolais... », a déclaré Me Steve Bagne, avocat de la partie civile.

Il a fait recours à l'article 353 du Code de procédure pénale qui dit : « Toute personne qui se sent lésée par une infraction doit se constituer partie civile ». Dès lors qu'il y a eu la responsabilité pénale des prévenus (policiers) retenue par le tribunal, cela entraîne ipso facto la responsabilité civile, c'est-à-dire la responsabilité du préjudice causé. « Nous sommes très désolés. C'est une bataille judiciaire, nous allons faire appel de cette décision. Si au niveau de la Cour d'appel, nous n'obtenons pas gain de cause, nous allons pourvoir en cassation jusqu'à ce que nous épuisions toutes les voies de recours sur le plan national et aller sur le plan international (la justice internationale) », a-t-il fait savoir.

Durant les audiences, les avocats de la partie civile ont justifié et

prouvé la responsabilité pénale des prévenus et la qualité de civilement responsable de l'État congolais. « Il est établi que les enfants sont décédés dans les geôles du commissariat de Chacona. Il est établi aussi qu'il y a eu maladresse, imprudence et vétusté des locaux que l'État a mis à la disposition de la police. Donc, la responsabilité tant des prévenus que de l'État congolais est engagée », a déclaré Me Yvon-Éric Ibouanga, un des avocats de la partie civile, lors des plaidoiries.

À titre de rappel, après ce drame, le gouvernement congolais avait accordé deux millions de francs CFA à chaque famille pour l'inhumation des victimes.

Les parents indignés

« Je suis très déçu de la justice

congolaise. Comment expliquer que les policiers ont été condamnés et, curieusement nous, les parents des victimes, sommes rejetés. Dès lors, il fallait libérer les policiers. Mais lorsque les policiers sont condamnés, ça veut dire que l'État est responsable », a déclaré un parent qui a requis l'anonymat. « Comment peut-on comprendre que quelqu'un qui a tué un éléphant dans la brousse est condamné à quinze ans d'emprisonnement ferme, mais celui qui a tué treize personnes dans les geôles n'est condamné que pour trois ans, voire une année. Ce verdict nous fait mal. Mon enfant était en classe de terminale, il a été tué à l'âge de 18 ans. La justice est vraiment faite pour les faibles », a-t-il dénoncé.

Bruno Okokana



GROUPE ISM - MADIBA LEADERSHIP INSTITUTE

Programmes Licence / MBA & Master

Former les leaders de l'Afrique de demain !

Leadership • Développement • Communication • Art

Science politique • Relations internationales • Communication politique • management public • relations publiques • ingénierie du développement • Gouvernance territoriale • Communication et Médias • Journalisme

Information • Gestion de projets culturels.



Groupe ISM
2, rue des Échovains - Point E - BP 50181 Dakar-Fann - Sénégal
+221 33 869 76 77 - info@ism.edu.sn - www.groupeism.sn














REMERCIEMENTS

La direction générale de la société anonyme
Energie électrique du Congo a été
sincèrement touchée de la sympathie que
vous avez bien voulu lui témoigner suite au
décès du directeur général,
M. Louis Kanoha Elenga,
survenu le 14 février 2019 à Tunis, en Tunisie.

Pour ce faire, elle présente ses sincères
remerciements à son Excellence Monsieur le
président de la République, aux membres du
gouvernement et aux différents partenaires,
pour leurs soutiens multiformes.

La direction générale



Monsieur Louis KANOHA EL.

DIPLOMATIE

Denis Sassou N’Guesso préoccupé par les relations entre le Rwanda et l’Ouganda

Président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl), le chef de l’Etat congolais se dit inquiet par l’allure que prennent les relations entre les deux pays membres de cet espace.

Plutôt que d’attendre que la situation empire, le président de la République a dépêché son ministre des Affaires étrangères et de la coopération au Rwanda et en Ouganda, avec un message pour chacun de ses homologues.

Jean-Claude Gakosso a été reçu, le 8 mars à Kigali, la capitale du Rwanda, puis à Kampala, en Ouganda, par Paul Kagame et Yoweri Museveni.

Au Rwanda, le patron de la diplomatie congolaise et le chef de l’Etat de ce pays, Paul Kagame, ont largement abordé les relations bilatérales entre les deux pays avant que l’envoyé spécial du président congolais ne lui transmette le message écrit de Denis Sassou N’Guesso.

Même schéma à Kampala où, après avoir transmis le message au président ougandais, les deux personnalités se sont longuement entretenues sur la nécessité du bon voisinage.

Rappelons que le président ougandais vient de remplacer le Congolais Denis Sassou N’Guesso à la tête du Mécanisme de suivi de l’Accord-cadre.

De son côté, le président Kagame venait d’achever un mandat jugé positif à la tête de l’Union africaine.

La Rédaction

SIERRA LEONE

Le chimpanzé choisi comme emblème national

Le choix du mammifère est fait pour développer l’éco-tourisme et protéger une espèce rare.

Les «chimpanzés verus» (ou «chimpanzés occidentaux») sont chassés par les braconniers pour leur viande ou tués par des agriculteurs en représailles des dégâts qu’ils causent dans les plantations.

Le verus est désormais «l’animal national de la Sierra Leone», a déclaré le ministre de l’Agriculture, Joseph Ndamema. «Tout être humain doit protéger l’environnement pour préserver le futur», a rappelé la primatologue britannique, Jane Goodall.

Le «sanctuaire» de protection des chimpanzés du pays, Tacugama, aux portes de la capitale Freetown, a secouru onze bébés chimpanzés au cours des douze derniers mois et accueille quatre vingt-dix primates sauvés du braconnage et du rétrécissement de leur habitat naturel.

La population de chimpanzés verus a chuté de 80% entre 1990 et 2014. Il en resterait environ cinq mille cinq cents en Sierra Leone, soit quelque 10% de cette catégorie de singes. Ceux-ci ont déjà disparu du Burkina Faso, du Bénin, de Gambie et peut-être du Togo, selon la même source. Dix-sept ans après la fin de la guerre civile, qui a fait quelque cent vingt mille morts, et après l’épidémie d’Ebola et une coulée de boue (un millier de victimes en 2017), la Sierra Leone mise sur l’éco-tourisme pour redevenir une destination de choix. Ce pays a «des plages magnifiques, une faune incroyable, une culture très riche et de nombreux sites historiques», a expliqué le ministre du Tourisme, Memunatu Pratt. Et de poursuivre: «Nous allons faire de la Sierra Leone une destination de premier plan pour le tourisme d’observation des singes».

Les plages sauvages de sable blanc attiraient déjà un public haut de gamme avant la guerre civile. Le pays mise sur ce patrimoine naturel, qu’il souhaite protéger en interdisant le «tourisme de masse». Au-delà de l’éco-tourisme, la Sierra Leone souhaite attirer un tourisme culturel, en mettant en avant son patrimoine historique, avec des reliques de la colonisation et de l’esclavage, et faire découvrir sa culture via des circuits dans les villages par groupes restreints – afin de ne pas déranger la population. Selon les autorités, les touristes devraient pouvoir, dans les prochaines semaines, obtenir leur visa à leur arrivée à l’aéroport.

Noël Ndong

JOURNÉE MONDIALE DE LA PLOMBERIE

Un événement peu connu du grand public

La journée quasiment méconnue est célébrée le 11 mars de chaque année, afin de sensibiliser à la contribution de la plomberie aux enjeux sanitaires liés à l’eau.

La Journée mondiale de la plomberie vise à mettre en exergue la contribution de ce métier et son implication aux enjeux de santé publique liés à l’eau, son traitement et son approvisionnement. Selon les professionnels de la plomberie, au plan mondial, une personne sur dix n’a pas accès à l’eau potable et une sur trois ne dispose pas de toilettes.



Par ailleurs, trois cent quinze mille enfants meurent chaque année de la consommation d’eau contaminée ou de mauvaises conditions sanitaires.

C’est ainsi qu’en hommage aux techniciens du domaine, qui contribuent au bon fonctionnement des installations sanitaires, à l’évacuation des eaux usées, cette journée a été initiée. Elle consiste également à promouvoir des actions qui visent à assurer la santé et la sécurité des hommes par l’accès à de bonnes conditions sanitaires dans le monde entier.

C’est aussi l’occasion de mettre

l’accent sur l’importance du métier de plombier, le professionnel qui assure la conception, l’installation et la maintenance des réseaux et par conséquent l’hygiène publique. L’importance et l’efficacité de cette journée s’amplifient dans le monde entier depuis qu’elle a été instituée, en 2010, au Canada, par le Conseil mondial de la plomberie, une organisation internationale qui vise à développer et promouvoir l’image et les normes de ce secteur dans le monde entier. La prise de conscience des enjeux de la plomberie pour la santé des habitants gagne du terrain d’année en année même si la journée qui lui est consacrée au plan mondial est encore méconnue par certains Etats.

Rieltony Louboko (stagiaire)

Décrypter

L’ÉCONOMIE AFRICAINE



UEMOA
Financement massif du solaire

TUNISIE
Abdelwaheb Ben Ayed
Un entrepreneur exceptionnel

RD CONGO
L’HEURE DES CHOIX

Bruno Mettling
Président d’Orange Afrique Moyen-Orient

“L’enumérique révolutionnera l’Afrique”



TOP COMPAGNIES
Classement des 250 entreprises africaines

FOCUS
Sécurité et développement

ENTRETIENS
Régis Immonguait
Ursula Owasu-Ekuffil
Issa Doubrange
Thomas Melonio

OPINION
L’urbanisation n’est pas un mal

Nana Akúfo-Addo
Président du Ghana

“L’Afrique doit trouver ses propres solutions”



<http://magazinedelafrique.com>

Également disponible sur l’App store et l’Android market

<http://www.cometcom.fr/ComBin/comcom.dii/TITRE?NUM=ICP003&ORI=>

<https://institutions.exacteditions.com/african-business-le-magazine-des-dirigeants-africains>



Samu na ngue!

Une facturation plus claire

Le Mb à 5frs seulement à la fin de votre forfait
everywhere you go

mtncongo.net

*125*4*8#



JOURNÉE DU 8 MARS

Les créativités féminines honorées

Plusieurs activités ont été organisées à l'Institut français du Congo (IFC), à Brazzaville, sur le thème « Be nappy, fière d'être Africaine », parmi lesquelles une exposition, la coiffure, le massage, la photographie, la projection, l'atelier, la conférence, le défilé de mode et le spectacle.

Différents stands des créations féminines ont été érigés dans le hall de l'IFC tout au long de la journée, mettant en avant la beauté naturelle de la femme africaine. Ces produits ont été fabriqués à base de beurre de karité, de cacao, de moringa, de safou, d'avocat, de la citrouille, de la courge blanche, etc.

S'agissant du défilé de mode, quatre stylistes se sont exprimées en présentant des magnifiques pièces uniques au public venu nombreux pour les encourager. Certaines de leurs créations de qualité ont été confectionnées avec du jeans mélangé au tissu traditionnel, d'autres avec des tissus en pagne africain.

Satisfait du travail de ces stylistes, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a fait savoir qu'il organisera, d'ici au 15 août, à sa résidence (case de Gaulle), un défilé de mode avec les mêmes créatrices au choix de leurs produits.

Des femmes ont aussi bénéficié de cette journée qui leur a permis de se faire coiffer à l'aide des fleurs naturelles par

Christophe Pavia, coiffeur venu de France, et ont eu également le privilège de se faire masser gratuitement. « J'ai aimé cette coiffure, l'année précédente, c'est le même coiffeur qui s'était occupé de ma tête. Il n'y a pas de honte quand on veut se faire belle, je n'ai rien payé, c'est gratuit pour la journée du 8 mars. Cette coiffure, je la conserve pendant cinq jours », a signifié Louise Fara, une participante.

Bertrand Cochery, ambassadeur de France, et Raul Mateus Paula de l'Union européenne (UE) ont visité les toiles exposées par les différentes artistes peintres congolaises dont l'exposition s'étend sur tout le mois de mars. « On a vu de très bonnes choses, ces femmes font un travail remarquable », s'est réjoui l'ambassadeur de l'UE.

Les deux diplomates ont insisté, lors de leurs discours, sur l'éducation des jeunes filles. Pour eux, c'est une priorité absolue. « Pour que la défense des droits de la femme et la reconnaissance de l'égalité de droit ne soit pas une incantation, il



L'un des stands des produits bio

faut au moins lever deux obstacles et livrer deux combats primordiaux, à savoir l'accès à l'instruction et à l'éducation, agir contre la déscolarisation des jeunes filles. Le second obstacle est celui de l'accès à la justice. Rien ne sert à proclamer l'égalité des droits entre les femmes et les hommes si dans les faits les femmes doivent affronter les pires difficultés pour faire reconnaître leurs droits », a signifié Bertrand Cochery.

« La France est engagée à privilégier trois secteurs de coopération renforcés dans les domaines qui touchent le présent et l'avenir des femmes au Congo, notamment l'enseignement supérieur; la recherche, l'éducation, la santé et l'environnement », a ajouté l'ambassadeur de France.

Les activités se poursuivront, le 26 mars à l'IFC, avec l'organisation d'une conférence qui réunira un certain nombre de femmes, et le 28 mars, avec la restitution d'un spectacle de slam.





Rosalie Bindika

Carte VISA CLASSIQUE

Simplifiez vous la vie au quotidien



Offres soumises à conditions

Suivez-nous sur :    

Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

ATTIJARIWABA BANK
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07-PDAY/2019

Le Lundi 08 Avril 2018 à 10h30, il sera procédé en séance publique, dans la salle de réunion au Siège Social du Crédit du Congo à Brazzaville, sis à l'Avenue Amilcar Cabral, Boîte Postale : 2470, Brazzaville, République du Congo, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POINT DE DEBARQUEMENT AMENAGE DE YORO A BRAZZAVILLE / REPUBLIQUE DU CONGO

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Crédit du CONGO-Groupe Attijariwafa Bank-

Ou être téléchargé à partir du site du Département de la Pêche Maritime suivant :
www.mpm.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à Dix Neuf Millions FCFA (19 000 000 Fcfa).

L'estimation du coût des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage Délégué, est fixée à la somme d'Un milliard Trois Cent Millions FCFA Hors Taxes (1 300 000 000 Fcfa HT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes au Règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit, déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
- Soit, les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit, les remettre au Président de la Commission d'Appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9,10 et 11 du règlement de consultation.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel qu'il est prévu par le Règlement de consultation.



ANNONCE LEGALE

DANS LE CADRE DE LA MISSION DE REGLEMENT PREVENTIF PRESCRITE CONFORMEMENT A L'ORDONNANCE DE SUSPENSION DES POURSUITES INDIVIDUELLES ET DE DESIGNATION D'EXPERT AU PROFIT DE LA SOCIETE EQUATORIALES CONGO AIRLINES SA (ECAIR) PAR LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE, REPERTOIRE N°499 DU 06 DECEMBRE 2018, LE CABINET EXPERT DESIGNÉ DMT CONSULTING DEMANDE A TOUS LES CREANCIERS DE LA SOCIETE ECAIR DE CONFIRMER LE SOLDE DE LEURS CREANCES EN FOURNISSANT LE RELEVÉ DÉTAILLÉ DU COMPTE ECAIR DANS LEURS LIVRES A LA DATE DU 31 DECEMBRE 2018.

COMPTE TENU DES CONTRAINTES DE CALENDRIER, TOUS LES CREANCIERS CONCERNES SONT PRIÉS D'ENVOYER LESDITS RELEVÉS AU PLUS TARD LE 15 MARS 2018 PAR E-MAIL AUX ADRESSES SUIVANTES :

muller.dela@dm-consulting.com

hercule.saizonou.@dm-consulting.com

OU DE CONTACTER LE CABINET DMT CONSULTING PAR TELEPHONE AU NUMEROS SUIVANTS :

+242 06 517 99 77

+242 06 679 47 87

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: Assistant au mobilier
Grade - FSN-07

Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 4 Mars 2019
DATE DE CLOTURE: 18 Mars 2019
L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un/une Assistant (e) mobilier ayant un Bac, une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français, des connaissances en informatiques ainsi qu'un minimum d'expérience de deux (2) ans en gestion immobilière ou dans un service administratif. L'intéressé(e) sera en charge de la gestion du patrimoine immobilier de l'ambassade et supervisera un employé en charge des inventaires. Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :
06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133
Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.
AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville-Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov
Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

Annnonce d'appel de l'offre

SOREMI SA-Société de Recherche et D'exploitation minière, invite cordialement les prestataires congolais professionnels et qualifiés à participer à l'offre du service du transport.

Objet : fourniture du service du transport routier, pour 4800 tonnes de la houille par les camion à benne (port PNR-Mbanza, Bouenza). Une caution de XAF 10 millions est obligatoirement exigée au prestataire. Pour d'autres informations, prière de bien vouloir nous communiquer.

Date de clôture de votre cotation: le 15-03-2019
Contact: Yin Aijun, Cheng Shenghong
Tél: 053417719, 055299999

Email: Aijun.yin@soremi.net; Shenghong.cheng@soremi.net
Adresse: Rue bitumée à gauche avant la société Terascom, Immeuble R+2, derrière le parking de la Mairie, Vindoulou Pointe-Noire.

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: TECHNICIEN AUDIO-VISUEL
Grade - FSN-07

Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 8 Mars 2019
DATE DE CLOTURE: 22 Mars 2019
L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un/une Technicien(e) Audio-Visuel ayant un diplôme d'études secondaires, une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français ainsi qu'un minimum d'expérience de deux (2) à trois (3) ans en informatiques, électronique générale, audiovisuel, installation VSAT. Sous la supervision du responsable informatique, le/la titulaire du poste sera en charge de toutes les tâches audiovisuelles, des connexion internet résidentielles et du réseau informatique de la librairie de la Chancellerie. Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/>

[embassy/jobs/](https://cg.usembassy.gov/)
Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :
06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133
Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.
AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville-Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov
Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Tackani Bermouna Rachie Jeabelle, désormais je désire être appelée Tackany Bermouna Rachie Jeabelle.

On m'appelle Tackani Thiane Cledie Edgard, désormais je désire être appelé Tackany Bermouna Thiane Clédie Edgard.

On m'appelle Saya Nguono Dorcas Hermina, désormais je désire être appelé Goma Dorcas Hermina. Un délai de trois mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

L'AFRIQUE AU FEMININ

NE MANQUEZ PAS

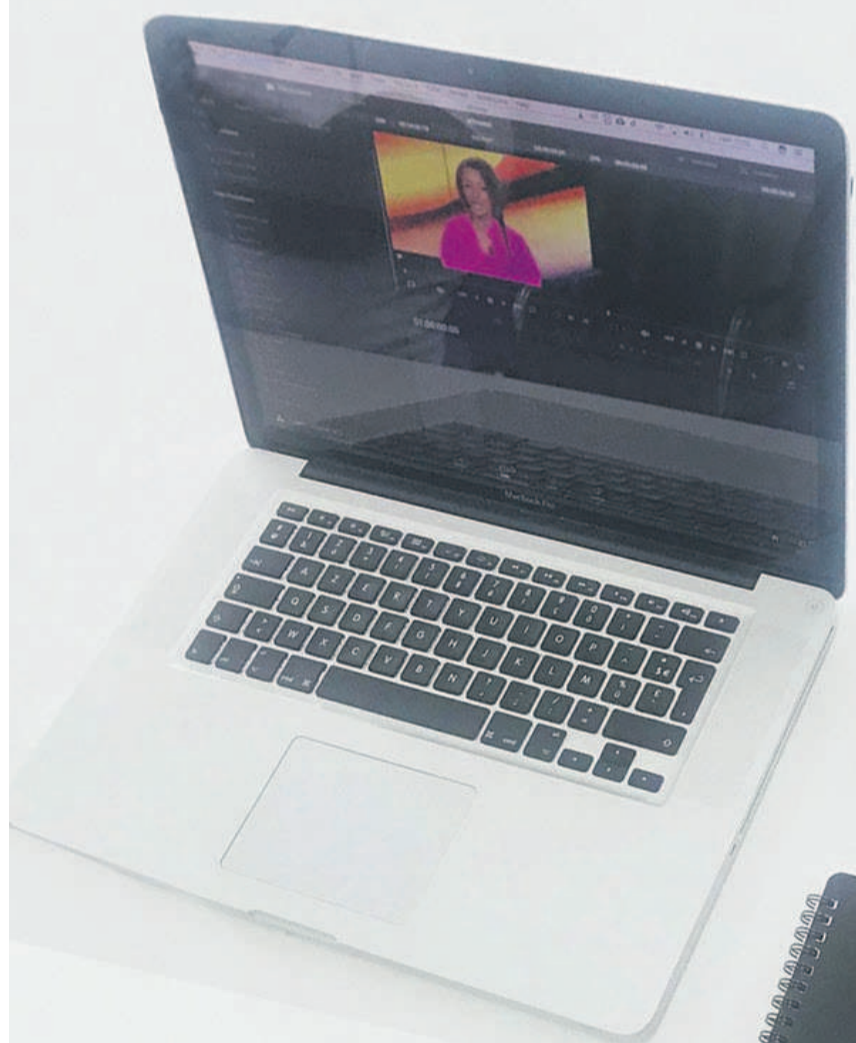
Le reportage « **Angélique la voix
de Pygmées Aka** »

du réalisateur congolais **Berdy Pambou**

**LE MARDI 12 MARS A 20H30
SUR CANAL+**

Magazine présenté
par **Hapsatou Sy**

**ENQUÊTE
D'AFRIQUE**



CANALPLUS-AFRIQUE.COM

CANAL+



AVIS D'APPEL D'OFFRE
N°...../2019

ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO

OBJET :

Le bureau de la Représentation de l'OMS au Congo désire recruter une entreprise spécialisée dans le domaine de l'entretien et du nettoyage des locaux ainsi que pour l'entretien des espaces verts. Il s'agit de conclure un accord-cadre de prestation de service pour une période annuelle renouvelable.

Ce marché comprend les prestations suivantes :

- Les produits et matériel d'entretien
- Tous les produits de nettoyage et d'entretien doivent être appropriés et de bonne qualité et fournis par le prestataire. Il en sera de même pour les équipements manuels et électroménagers.
- Le personnel de nettoyage
- Le personnel de nettoyage doit être qualifié et avoir une uniforme identifiable. Les horaires de travail clairement définis.

LIEUX D'EXECUTION :

Bureau de la Représentation Organisation mondiale de la santé au Congo, Avenue Charles De Gaulle, Enceinte Cité Louis Pasteur, B.P. : 2465 – Brazzaville.

CONDITIONS :

Les prestataires intéressés sont invités à proposer leurs offres. La soumission devra comporter trois (3) volets :

1. Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir ci-après :

- Une copie de l'extrait du Registre du Commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);

- Une copie de la patente en cours de validité ;
- Une copie du relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- Une preuve de l'affiliation à la CNSS.

2. Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- L'expérience professionnelle ;
- La liste des prestations similaires.

3. Le volet financier devra comporter le prix hors taxe et le nombre du personnel à affecter au site. La visite des lieux est vivement encouragée. Les prestataires intéressés sont priés de prendre contact avec l'Administration du bureau de la Représentation de l'OMS au Congo afin de retirer le cahier des charges.

DEPOT DES OFFRES :

Les prestataires intéressés par cette annonce sont priés de déposer leurs offres sous pli fermé à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la Santé
Avenue Charles De Gaulle, Enceinte Cité Louis Pasteur
B.P. : 2465
Brazzaville – Congo

Avec la mention suivante : « AVIS D'APPEL D'OFFRE ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES ESPACES VERTS DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO »

La date butoir pour la réception des offres est fixée au vendredi 15 mars 2019 à 12h00.



AVIS D'APPEL D'OFFRE
N°...../2019

VIDEO SURVEILLANCE ET LE CONTROLE D'ACCES DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO

OBJET :

1.1. Le bureau de la Représentation de l'OMS au Congo désire recruter une entreprise spécialisée dans le domaine de vidéo-surveillance et le contrôle d'accès. Il s'agit de conclure un accord-cadre de prestation de service pour une période annuelle renouvelable.

Ce marché comprend les prestations suivantes :

- Vidéo surveillance
- Entretien et maintien du système de vidéo surveillance existant destiné renforcer la sécurité et à contrôler l'accès des personnes qui s'y rendent (personnel, visiteurs, etc.) Les bâtiments du siège du Bureau de l'OMS sont déjà équipés d'un réseau informatique.

- Contrôle d'accès

Fournitures des badges, fourniture et pose d'équipement divers. Intégrations, raccordements, configuration et paramétrage des équipements nécessaires à l'installation. Essais et mise en service des installations, assistance au démarrage de l'exploitation.

LIEUX D'EXECUTION :

Bureau de la Représentation Organisation mondiale de la santé au Congo, Avenue Charles De Gaulle, Enceinte Cité Louis Pasteur, B.P. : 2465 – Brazzaville.

CONDITIONS :

Les prestataires intéressés sont invités à proposer leurs offres. La soumission devra comporter trois (3) volets :

1. Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir ci-après :

- Une copie de l'extrait du Registre du Commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);

- Une copie de la patente en cours de validité ;
- Une copie du relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- Une preuve de l'affiliation à la CNSS.

2. Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- L'expérience professionnelle ;
- La liste des prestations similaires.

3. Le volet financier devra comporter le prix hors taxe et le nombre du personnel à affecter au site pour les interventions.

La visite des lieux est vivement encouragée. Les prestataires intéressés sont priés de prendre contact avec l'Administration du bureau de la Représentation de l'OMS au Congo afin de retirer le cahier des charges.

DEPOT DES OFFRES :

Les prestataires intéressés par cette annonce sont priés de déposer leurs offres sous pli fermé à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la Santé
Avenue Charles De Gaulle, Enceinte Cité Louis Pasteur
B.P. : 2465
Brazzaville – Congo

Avec la mention suivante : « AVIS D'APPEL D'OFFRE VIDEO SURVEILLANCE ET LE CONTROLE D'ACCES DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO »

La date butoir pour la réception des offres est fixée au mardi 19 mars 2019 à 12h00.

AVIS D'APPEL D'OFFRE N°003/03-2019
CONSULTANT - ASSISTANT EXECUTIF
DU REPRESENTANT DE L'OMS AU CONGO

Principales fonctions et responsabilités : Le Représentant est le chef du Bureau de l'OMS dans le pays. A ce titre, il assure la coordination et la mise en œuvre de la coopération technique avec le Gouvernement. Il conseille notamment les autorités nationales sur les questions sanitaires dans leurs dimensions sociales, économiques et environnementales. Il maintient à cet effet un dialogue constant avec ces autorités ainsi que les partenaires au développement, y compris les agences de coopération bilatérales et multilatérales, les agences du système des nations unies et les acteurs non-étatiques. Il plaide pour que la santé soit une composante intégrale des politiques et des programmes nationaux de développement.

Afin d'aider le Représentant de l'OMS à conduire efficacement ces missions, le Consultant - Assistant Exécutif du Représentant aura pour tâches de :

1. Assister le Représentant dans l'exécution des fonctions de leadership, de gouvernance, de communication et de relations extérieures ;
2. Suivre avec les différentes unités techniques, la mise en œuvre des engagements pris par le Représentant avec le gouvernement et les partenaires ;
3. Entreprendre une analyse régulière du contexte politique, social, économique et sécuritaire et fournir au Représentant, des recommandations et des options d'action à court et moyen terme ;
4. Faciliter la préparation et la conduite des réunions du Représentant avec les autorités nationales et les partenaires, les analyses d'avant réunion, la préparation des discours, la prise de notes, la préparation des rapports et le suivi des actions décidées ;
5. Procéder à l'identification des acteurs du

développement à tous les niveaux, analyser leurs domaines et programmes d'action et identifier les domaines de coopération possible avec l'OMS et faciliter les interactions avec ces partenaires ;

6. Faciliter la contribution des différentes unités techniques aux discussions et interactions que le Représentant entretient avec les partenaires ;

7. Soutenir les actions de communication et de mobilisation de ressources

8. Entreprendre toute autre tâche pertinente requise par le Représentant.

La période initiale de consultation est de 3 mois avec possibilité d'extension.

Qualifications requises : Etre titulaire d'un diplôme universitaire équivalent à la maîtrise en diplomatie, relations internationales ou relations publiques. Avoir une bonne maîtrise du français. Une connaissance avancée de la langue anglaise (lue et parlée) serait un atout. Expérience professionnelle : Avoir au moins 5 années d'expérience dans les relations internationales au niveau national et au moins de deux ans au niveau international.

Dépôt du dossier de candidature:

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard le 15 Mars 2019 à 12 heures, sous pli fermé à l'adresse suivante, avec mention « avis d'appel d'offre n°003/03-2019 » :

Monsieur le Représentant de l'OMS au Congo
Avenue Charles De Gaulle, Enceinte Cité Louis Pasteur
B.P. : 2465, Brazzaville – Congo

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.



Union Européenne en République du Congo

Appel à propositions (restreint)

EuropeAid/162859/DD/ACT/CG

La Délégation de l'Union Européenne en République du Congo lance un appel à propositions pour renforcer la contribution de la Société Civile à la bonne gouvernance et au développement économique et social, dans le cadre du programme thématique Organisations de la Société Civile (OSC).

Les objectifs spécifiques du présent appel à propositions sont :

1. Renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile congolaise en tant qu'acteurs de la bonne gouvernance et de la redevabilité.
2. Renforcer les capacités des OSC congolaises afin qu'elles puissent participer au développement social, à la croissance inclusive, et répondre aux besoins des populations les plus vulnérables.

ELIGIBILITE :

- Les organismes éligibles sont les organisations de la société civile.
- La durée initiale prévue d'une action ne peut pas être inférieure à 30 mois ni excéder 48 mois. Les actions doivent être mises en œuvre en République du Congo.
- Les propositions venant des OSC congolaises seront vivement encouragées, afin de promouvoir l'appropriation locale. Les demandes soumises par des organismes non établis en République du Congo doivent inclure un partenariat (codemandeur) avec au moins une structure ayant une base juridique au Congo.

Le montant indicatif global disponible pour cet appel à propositions est de 4 443 000 EUR (environ 3 milliards de FCFA).

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté sur les sites Internet suivants :

- Lien EuropeAid : <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSChck=1265480568199&do=publi.welcome&userlanguage=fr>
- Lien au site de la Délégation de l'Union Européenne : https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr

DATE LIMITE :

La date limite de remise des propositions est fixée au 6 mai 2019 à 12h (heure de Bruxelles). La note succincte de présentation devra être introduite en ligne via PROSPECT.

SESSIONS D'INFORMATION :

Deux sessions d'information seront organisées le 9 avril 2019, à 9h00, à l'Hôtel PEFACO HOTEL MAYA-MAYA à Brazzaville et le 11 avril 2019, à 9h00 à l'Hôtel Palm Beach à Pointe Noire. Elles seront ouvertes au public sur inscription dans la limite des places disponibles. Pour s'inscrire, merci d'envoyer avant vendredi 29 mars 2019 un courriel à delegation-congo-brazzaville-call-for-proposals@eeas.europa.eu

CHRONIQUE

Journée internationale contre la discrimination raciale

Souvenons-nous de la date du 21 mars 1960 lorsqu'à Sharpeville, en Afrique du Sud, la police ouvrait le feu et tuait soixante-neuf personnes au cours d'une manifestation pacifique contre les lois relatives aux laissez-passer imposées par l'apartheid.

La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est célébrée chaque année le 21 mars, pour commémorer ce jour de 1960. En proclamant cette Journée internationale en 1966, l'Assemblée générale des Nations unies souhaitait engager la communauté internationale à multiplier ses efforts en vue de l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale [résolution 2142 (XXI)].

Par discrimination raciale, il faut bien entendre, toutes ces formes de distinctions effectuées sur la base de l'origine, de l'appartenance réelle ou supposée d'une personne à une ethnie, à une nation ou à une race déterminée.

Elle contrevient donc au principe fondamental de l'égalité juridique des hommes énoncé à l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, à savoir « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit ».

Il faut malheureusement reconnaître, en observant l'actualité planétaire, que la lutte contre le racisme demeure une nécessité. La récurrence observée en ce qui concerne la haine ethnique et raciale, au même titre que l'esclavage et son commerce qui perdurent dans certaines contrées à l'aune des mouvements migratoires vers l'Europe, constituent des tragédies effroyables pour l'humanité et figurent parmi les principales causes du racisme ; ce racisme qui a aussi engendré le génocide. Ses pratiques, ses idéologies et ses discours déshumanisants qui nient la dignité et les droits de groupes entiers doivent, cela s'entend, être inlassablement condamnés.

Les Nations unies, à travers cette journée internationale qui est aussi celle du souvenir, souhaitent que l'on aille plus loin dans cette lutte, en atténuant, voire en stoppant, par exemple, la montée du populisme nationaliste et des idéologies suprémacistes extrémistes.

Dans sa résolution du 15 janvier 2019 sur l'élimination totale du racisme, l'Assemblée générale a réaffirmé le principe de liberté et d'égalité de tous les êtres humains en dignité et en droits ainsi que leur capacité à participer de manière constructive au développement et au bien-être de leurs sociétés.

Cette résolution souligne également que toute doctrine de supériorité raciale est scientifiquement fautive, moralement condamnable, socialement injuste et dangereuse et doit être rejetée, à l'instar des théories qui prétendent poser l'existence de races humaines distinctes.

Nous devons nous atteler à renforcer nos capacités d'alerte rapide et de prévention des génocides, des massacres, des nettoyages ethniques et des autres crimes du même genre et soutenir encore plus objectivement les efforts déployés pour la traduction des coupables en justice, notamment devant la Cour pénale internationale.

Les Nations unies considèrent à raison qu'il faut mettre un terme « aux conséquences, qui perdurent à ce jour, de l'esclavage et du commerce des esclaves, qui sont des injustices historiques et figurent parmi les causes principales de la pauvreté, du sous-développement, de la marginalisation, de l'exclusion sociale, des disparités économiques, de l'instabilité et de l'insécurité dont beaucoup souffrent aujourd'hui dans différentes parties du monde, en particulier dans les pays en développement ».

Il est donc vital que soit manifestée notre ferme volonté d'éviter que d'autres ne subissent ces sorts honteux et avilissants.

C'est pourquoi la tolérance, le dialogue interculturel et le respect de la diversité demeurent plus indispensables que jamais dans notre monde plus interconnecté aujourd'hui. Les obligations incombent aux États, au regard de la législation sur les droits de l'homme, de combattre ces idéologies extrémistes.

Ferréol Gassackys

CAN EGYPTE 2019

Trente-huit Diabes rouges convoqués pour le match contre le Zimbabwe

La pré-liste publiée par le sélectionneur national, Valdo Cândido, est dominée par des joueurs évoluant à l'étranger.

Sur les trente-huit joueurs présélectionnés, en effet, vingt-deux évoluent à l'extérieur du pays contre seize locaux. La liste finale apportera sans nul doute la clarté sur le onze national qui défendra, le 24 mars à Harare, les couleurs de la République du Congo lors de la rencontre très attendue contre le Zimbabwe, au cours de laquelle les Diabes rouges devront impérativement mouiller le maillot pour se qualifier à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se jouera, en juin, en Egypte.

La présence de la star Thievy Bifouma dans cette pré-liste rassure les Congolais, car sa blessure lors d'un match de première division de Turquie avec son club, Yeni Malatyaspor, nourrissait beaucoup d'incertitudes. A part lui, les cadres du onze tels Prince Oniangue, Delvin Ndinga, Amour Loussoukou et le jeune Merveil Ndockyt devront sûrement peser au milieu du terrain, grâce à leur expérience.

Notons que les joueurs locaux vont commencer les séances d'entraînement dans les prochains jours, en attendant l'arrivée des internationaux qui seront à Brazzaville une semaine avant le match. Cette rencontre décisive du groupe G reste la seule occasion pour les Diabes rouges qui espèrent participer à la phase finale de la CAN 2019, en Egypte.

Les Diabes rouges présélectionnés

Gardiens de but : Christoffer Mafoumbi (Blackpool / D3 Angleterre), Chancel Massa (AS Otoho / Congo), Wilfrigon Mongondza (AS Otoho / Congo), Pavhel Ndzila (Etoile du Congo / Congo).

Défenseurs : Marvin Baudry (Zulte Waregem / D1 Belgique), Fernand Mayembo (Le Havre / Ligue 2

France), Hugo Konongo (Cherno More Varna / D1 Bulgarie), Romaric Etou (Beitar Tel Aviv Ramla / D2 Israël), Baron Kibamba (Real Linense / D3 Espagne), Faitout Maouassa (Nîmes Olympiques / D1 France), Carof Bakoua (AS Otoho / Congo), Elie Ikouma (Cara / Congo), Farias Ondongo (AS Otoho / Congo), Dimitri Bissiki (AS Otoho / Congo).

Milieux de terrain : Prince Oniangue (SM Caen / Ligue 1 France), Delvin Ndinga (Sivasspor / D1 Turquie), Amour Loussoukou (Stade Tunisien / D1 Tunisie), Durel Avounou (US Orléans / D2 France), Eden Massouema (Valenciennes / Ligue 2 France), Junior Etou (AS Beziers / Ligue 2 France), Merveil Ndockyt (FC Barcelone B / D3 Espagnole), Itali Ossete (Diabes Noirs / Congo), Onivercien Ngoma (V Club Mokanda / Congo), Duval Ngoma (AS Otoho / Congo).

Attaquants : Prince Vinny Ibara (USM Alger / D1 Algérie), Junior Makiesse (Al Ahli Tripoli / D1 Lybie), Dylan Bahamboula (CS Constantine / D1 Algérie), Mavis Tchibota (Bnei Yehuda Tel Aviv / D1 Israël), Bercyl Obassi (Stade Tunisien / D1 Tunisie), Cabwey Kivutuka (Charlotte Independant / D2 Etats Unis), Dylan Saint-Louis (Paris FC / Ligue 2 France), Thievy Bifouma (Yeni Malatyaspor / D1 Turquie), Oxy Makouala (JST Congo), Teddy Membo (V Club Mokanda / Congo), Mateus Botamba (AS Otoho / Congo), Beni Makouana (Diabes Noirs / Congo), Edo Molodi (V.Club Mokanda / Congo), Yann Mokombo (Etoile du Congo / Congo).

Rude Ngoma, stagiaire

princesse TATIE SUCRE VOS ENVIES

Bonne journée internationale à toutes nos princesses Congolaises !

SARIS Congo



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 25 FEVRIER 2019

N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO

Notre route, notre avenir

Inaugurée sur le tronçon Pointe-Noire Dolisie le 22 décembre 2011 et ouverte dans sa totalité Brazzaville Pointe-Noire le 01 mars 2016, La Route Nationale 1 (RN1), c'est 535 kms de route, 36 ponts enjambant la forêt du Mayombe, flirtant avec le Niari, taquinant la Bouenza, chatouillant la Lékoumou, pour venir se jeter dans les bras du Pool. **Cette route est un corridor indispensable**, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Depuis son ouverture, elle favorise les conditions de libre circulation des biens et des personnes et facilite l'accès aux zones urbaines, à des populations jusqu'ici isolées. Elle revigore aussi l'exploitation agricole et forestière des départements qu'elle dessert, en permettant l'acheminement des récoltes et des produits vers les zones de consommation. Enfin, elle permet de développer le tourisme, et favorise les voyages d'agrément.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la gestion de la RN1 a été confiée à une société congolaise privée : La Congolaise des Routes SA (L.C.R).

Ainsi, dans le cadre de la concession qui lui a été octroyée pour une durée de 30 ans, la LCR aura 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretien, c'est procéder aux *opérations d'entretien courant* comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des *opérations d'entretien lourd* comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation applicable dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. C'est-à-dire que les poids lourds en surcharge ne seront désormais plus autorisés à circuler sur cette route. Ceci, pour des raisons de sécurité et pour pérenniser l'infrastructure.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et efficaces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (Joignable par tous les moyens : téléphone, Internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

Proposer des services aux usagers, c'est (à court et moyen terme), mettre en place des moyens de paiement par Mobile (Mobile Money) augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en service progressivement.

Les tarifs des péages sont fixés par décret présidentiel en fonction de catégorie de véhicule et de leur impact sur la chaussée.

Ensemble, nous préserverons notre route et protégerons notre avenir.

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi

Préservons notre route, pour protéger notre avenir

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Félix Tshisekedi nomme les membres de son cabinet

Après les tout premiers à être nommés, en l'occurrence Vital Kamrehe, Désiré-Cashmir Eberande et Jean François Beya respectivement directeur de cabinet, directeur de cabinet adjoint et conseiller spécial en matière de sécurité, le chef de l'Etat vient de compléter son cabinet par une série d'ordonnances lues à la télévision nationale, le 7 mars.

Le président de la République dispose aujourd'hui d'un levier de commande qui lui permet de gérer, à son niveau, les affaires publiques en attendant la formation du gouvernement censé matérialiser son projet politique. Se démarquant de l'ancien régime, il n'a pas voulu avoir autour de lui un effectif pléthorique pour éviter de saigner inutilement le Trésor public en cette période de basse conjoncture. Juste une cinquantaine de membres triés sur le volet, au regard de leur compétence et expertise. Ceux-ci vont l'accompagner dans son effort de redressement du pays.

Le nouveau cabinet présidentiel est composée d'un directeur de cabinet assisté de quatre adjoints dont une femme, de neuf conseillers spéciaux dont deux femmes et de dix-sept conseillers principaux au nombre desquels trois femmes. Les trois directeurs de cabinet adjoints nommés sont Olivier Mundende en charge des questions sociales et environnementales, Getty Npanu Npanu en charge des infrastructures, ressources minières, hydrocarbures, énergies et technologies de l'information et de la communication, et Guylain Nyembo en charge de l'économie et reconstruction. Les neuf conseillers spéciaux gèrent, chacun, un domaine spécifique lié à son profil. Parmi



Le président Félix Tshisekedi

eux, Vidiye Tshimanga, le président du parti DCU, qui aura en charge les questions stratégiques. Il y a aussi Jean Claude Kabongo Donki chargé des investissements, sans oublier Bestine Kazadi qui s'occupera de la coopération et intégration régionale.

Les dix-sept conseillers principaux gèrent, chacun en ce qui le concerne, un collège précis avec un domaine d'activité bien défini. C'est notamment le

cas de Nicole Mbatshia Ntumba nommée à la tête du collège juridique et administratif. Le collège diplomatique sera piloté par Christian Bushiri Ongala tandis que Deo Tshilumba Wa Kabeya s'occupera du collège culture, arts et questions religieuses.

Cette nouvelle structuration comprend également le service personnel ambassadeurs itinérants où l'on retrouve la fonction de représentant et envoyé spécial du président de la Ré-

publique, confiée à l'ancien motbutiste Yesu Kitenge. Président de la Convention des républicains, plate-forme membre du Rassemblement créée par feu Étienne Tshisekedi en 2016, en Belgique, ce dernier avait mis fin à sa carrière politique en avril 2018 avant d'être repêché à la faveur de cette nomination. L'on note aussi la présence, dans cette catégorie, des envoyés spéciaux dont Remy Nkanku et Massamba Kinuani. Fortunat

Bisele, quant à lui, a été nommé conseiller privé du président de la République et Christian Simba Luzolo est promu, pour sa part, médecin personnel du chef de l'Etat.

Au plan communicationnel, Félix Tshisekedi a préféré composer avec de nouvelles têtes afin d'impulser une nouvelle dynamique à ce service hautement stratégique. Ainsi donc, Lydie Omanga chapeautera cette direction avec pour adjoints, Charles Kilosho et Jean-Claude Wafwana. Quant à la direction de la presse présidentielle, elle a été confiée à Abraham Luakabwanga avec pour adjoints, Giscard Kusema et Paul Diakese. John Nyakeru, le frère biologique de l'épouse du président de la République, a été nommé chef du protocole d'Etat, en remplacement de Makonga Muana Ute à l'ombre duquel il a travaillé comme adjoint sous le règne de Joseph Kabila.

Au terme de l'ordonnance lue à la télévision nationale, le cabinet du président de la République a pour mission de l'assister dans l'exercice de ses prérogatives, notamment l'étude de toutes les questions qui lui sont soumises par le chef de l'Etat. Il a pour charge aussi de lui proposer toute mesure jugée nécessaire ou opportune pour la bonne marche des affaires de l'Etat.

Alain Diasso

ACCORD CACH-FCC

Denis Mukwege interpelle la conscience patriotique du chef de l'Etat

Dans un message vidéo, le Prix Nobel de la paix 2018 appelle le nouveau président de la République à mettre en place une cohabitation politique susceptible de lui permettre d'assumer pleinement les prérogatives de ses fonctions de garant de la Constitution.

Après un mutisme longtemps observé depuis son sacre comme Prix Nobel de la paix 2018, le Dr Denis Mukwege est enfin sorti de sa réserve, le 8 mars, à l'occasion

de la célébration de la Journée internationale de la femme. Une date symbolique pour ce gynécologue qui passe pour l'un des porte-étendards de la femme dont

il défend désormais la cause à l'échelle internationale.

Dans sa communication, le médecin directeur de l'Hôpital de Mpanzi, au Sud-Kivu, s'est notamment exprimé sur les derniers développements de la situation politique au pays, plus d'un mois après l'alternance pacifique intervenue au sommet de l'Etat. Plus qu'une simple adresse, il s'est agi d'un plaidoyer pour plus de démocratie et de liberté afin que les droits des uns et des autres, dont ceux de la femme, soient respectés.

Une coalition qui enchaînerait le chef de l'Etat

Le Dr Denis Mukwege s'est longuement appesanti sur le fameux accord passé récemment entre le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach) ayant trait à l'institution d'une coalition gouvernementale impliquant les deux plates-formes politiques. Le Prix Nobel de la paix 2018 n'est pas du tout chaud à l'idée de voir les deux regroupements politiques convo-

ler dans le cadre d'une coalition qui, d'après lui, n'offre pas assez de marge de manœuvre au nouveau chef d'Etat pour appliquer son programme d'action. Il recommande à Félix Tshisekedi d'opter plutôt pour une cohabitation avec le FCC. Cela, a-t-il expliqué, lui permettrait « d'avoir la liberté nécessaire pour faire respecter la Constitution, mettre en place les mesures politiques capables de redresser la vie sociale, économique et culturelle du pays ». Une telle approche, a-t-il ajouté, l'aidera aussi à assumer pleinement les prérogatives de ses fonctions de garant de la Constitution « sans contrainte de ceux qui ont géré de façon médiocre ».

Rien n'est encore perdu

Malgré la signature de cet accord entre le FCC et le Cach, Dr Denis Mukwege pense que rien n'est encore perdu. « Il n'est pas tard pour vous de vous ressaisir », s'est-il adressé à Félix Tshisekedi qu'il a exhorté, par ailleurs, « à s'engager de manière concrète

et maintenant mais pas à n'importe quel prix », dans la mise en place d'une cohabitation. Il en a appelé à la conscience, au sens de responsabilité et au patriotisme du nouveau président de la République : « Monsieur le président, si vous voulez remplir votre mission et non la trahir, vous devez éviter de trahir la lutte et la mémoire d'Etienne Tshisekedi, le père de notre démocratie. Vous devez éviter de trahir l'aspiration du peuple congolais au changement réel et profond », lui a-t-il lancé.

Rappelons que le FCC et le Cach ont affirmé, dans un récent communiqué, être tombés d'accord sur la nécessité de nommer un formateur du gouvernement en lieu et place d'un informateur chargé d'identifier la majorité parlementaire. Le prochain Premier ministre est censé provenir du FCC qui dispose de la majorité parlementaire avec plus de trois-cent cinquante députés élus à la chambre basse du parlement.

A.D.



Dr Denis Mukwege

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

La première dame s'engage à lutter contre les violences faites aux femmes

La République démocratique du Congo a célébré avec faste l'événement, le 8 mars, autour du thème international « Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement » et du thème national « Ensemble promouvoir la paix, la sécurité et genre pour le service de qualité ».

Le lancement des activités a eu lieu à l'académie des Beaux arts, à Kinshasa, dans la commune de la Gombe, en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Denise Nyakeru Tshisekedi, qui avait à ses côtés la ministre du Genre, famille et enfant, Chantal Safu, et de la ministre provinciale du Genre, Thérèse Olenga. La première dame a promis, à l'occasion, de faire de la lutte contre les violences faites à la femme une réalité : « En ce qui me concerne, je vous assure de mon engagement à m'aligner aux côtés de tous les ambassadrices et ambassadeurs de la lutte contre les violences faites à la femme, particulièrement les violences sexuelles », s'est-elle engagée, devant des milliers de femmes présentes à la cérémonie. Tout en demandant aux femmes de briser le silence en dénonçant plus qu'hier



La première dame entourée de la ministre du Genre, famille et enfant, et de la ministre provinciale du Genre

tout cas de violence sexuelle, Denise Nyakeru Tshisekedi se veut d'être la voix de toutes celles qui pleurent en silence. « Je propose à chacune de nous où qu'elle se trouve, de parler et de faire parler les violences dont elle serait victime. Parlons encore plus fort qu'avant pour qu'aucune autre femme

ne soit brisée par la violence sous toutes ses formes », a-t-elle insisté. « Je promets d'être toujours aux côtés des femmes et des filles afin de leur donner une opportunité de contribuer pleinement au développement réel du pays », a déclaré l'épouse du président de la République.

La première dame a également appelé les Congolaises à être le bon exemple afin que leurs droits bafoués soient acquis. « En dépit des inégalités, des meurtrissures et des souffrances, et de tout ce que nous ne cessons d'endurer quotidiennement, soyons et demeurons femmes éprises

d'amour. L'amour envers nos prochains, nos semblables, nos frères, nos sœurs et nos époux, ainsi que dans nos familles. Il nous appartient à nous toutes d'être ce symbole. Soyons le bon exemple. C'est ainsi que nos droits bafoués seront acquis », a-t-elle exhorté.

Blandine Lusimana

Les femmes de l'Hôpital de Kabinda s'approprient l'événement

Dans l'allégresse, le personnel féminin du centre hospitalier, situé dans la commune de Lingwala, à Kinshasa, a célébré la Journée internationale des droits des femmes.

Médecins, infirmières et agents administratifs se sont donné rendez-vous à l'hôtel En Vrac, sur les auteurs de Kimbondo, au bord de la Nationale n°1, dans la commune de Mont-Ngafula. C'est aux environs de 14

h qu'elles sont arrivées sur le lieu, dans une ambiance bon enfant.

Modératrice de la cérémonie, Micheline Ndaya a vivement remercié les femmes de l'Hôpital de Kabinda pour leur présence, tout en saluant la participation de la hiérarchie de cet établissement médical à l'événement. Aussi a-t-elle rappelé le thème national de la Journée, à savoir « Ensemble, promouvoir

la paix, la sécurité et genre, par l'accès aux services publics de qualité ».

Dans son mot de circonstance, la chargée des ressources humaines de l'Hôpital général de référence de Kabinda, Mamie Kamalandua, a, au nom du personnel féminin, exprimé de la gratitude à l'égard du comité directeur de cet hôpital, pour avoir rendu possible l'organisation de cette célébration.

Elle a rappelé que c'est en 1917, le dernier dimanche du mois de février, que les femmes ouvrières de Petrograd avaient fait la grève pour dénoncer le mauvais traitement dont elles étaient objet de la part de leurs autorités. Et ce fut le début de la révolution russe. A l'époque, la Russie utilisait le calendrier Julien, ce qui fait que le 23 février de leur époque correspondait au 8 mars du calendrier actuel, d'où le choix de cette date pour rappeler le combat de la femme. « La célébration de cette journée vise à sensibiliser la femme à la prise de conscience de sa personne et de ses droits au sein de la société. Cette journée vise aussi à révolutionner la femme et revendiquer l'égalité femme-homme afin de promouvoir le genre », a conclu Mamie Kamalandua, appelant les hommes à soutenir la journée de la femme.

Invités à cette manifestation, Patrick Nkishi et l'avocate Priscille Ngoy Kabedi, du ministère du Genre et famille, ont également donné d'autres aspects de la journée du 8 mars, en mettant en exergue le thème de cette année. Habillées en pagne, les femmes ont continué la fête dans la musique et la danse, autour des mets préparés pour l'occasion. C'est vers 17 h que la manifestation s'est achevée à la satisfaction générale des femmes de l'Hôpital général de référence de Kabinda.

Martin Engimo



Les femmes de l'Hôpital général de référence de Kabinda célébrant, le 8 mars 2019, leur journée

MOIS DE LA FEMME

Un forum citoyen pour des femmes albinos

L'activité organisée par la Fondation Mwimba-Texas et soutenue par l'ONG Counterpart international vise à permettre aux participantes de saisir le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans le processus démocratique et électoral en cours dans le pays.

République démocratique du Congo.

Ainsi, la femme albinos sera informée du rôle qu'elle doit

citoyenne de la population congolaise dans le processus démocratique dans lequel le pays s'est lancé depuis plusieurs années déjà. « Dans les prochains mois ou semaines, les institutions issues des élections du 30 décembre seront installées. Les élections font partie du processus démocratique qui repose sur des éléments importants, entre autres, la participation citoyenne, les libertés et l'égalité. A cette étape, la participation citoyenne a tout son pesant d'or, étant donné que les citoyens doivent continuer à participer à la vie démocratique et à la suite du processus électoral », a expliqué l'ONG internationale dans les motivations de cette activité.

La place de la femme albinos dans le processus

Les albinos étant comptés parmi les personnes vivant avec handicap marginalisées, Counterpart international, qui travaille également pour la participation de tous les citoyens dans le processus démocratique et électoral en cours en RDC, soutient des actions qui les amènent à s'impliquer dans ce processus.

Dans le cadre du mois de la femme, l'ONG internationale a résolu de soutenir cette action organisée à l'intention des femmes albinos. C'est donc la justification de ce forum prévu au milieu de ce mois. « *Parlant de la participation citoyenne, il est intéressant de savoir quelle est la place de la femme albinos dans le processus démocratique et électoral en cours dans le pays* », a indiqué Counterpart international.

Lors des discussions, les participantes tenteront de répondre à certaines questions majeures sur la participation ou l'implication de la femme albinos dans le processus démocratique et électoral en cours dans le pays. A-t-elle un rôle à jouer pour la promotion de la démocratie ? Se sent-elle concernée par le processus électoral, étant donné que bientôt le peuple congolais va voter les différents conseillers dans le cadre des élections locales ? Ce sont là, notamment, des questions auxquelles cette activité tentera de donner des réponses en vue de susciter l'implication de la femme albinos.

Lucien Dianzenza



Des femmes albinos lors d'une activité organisée le 31 mars 2017/Adiac

Une centaine de femmes vivant avec albinisme et membres de la Fondation Mwimba-Texas (FMT) vont participer, le 13 mars à Kinshasa, à un forum citoyen sur le thème « La place

de la femme albinos dans le processus démocratique et électoral ». La rencontre entre dans le cadre du projet Congo demokrasia mené par l'ONG Counterpart international en

jouer dans le processus démocratique et électoral en cours dans le pays car sa voix aux côtés de celle de tout autre Congolais compte aussi. A travers ce forum, il sera question de renforcer la participation

Les commerçantes sensibilisées à la politique financière

Structure d'encadrement des femmes, l'Association nationale des institutions de micro finance (Animf) a tenu à bonifier la Journée internationale des droits des femmes par une session de formation à l'intension des commerçantes de Kinshasa.

L'activité a porté sur le thème « Penser égalité, construire intelligemment, innover pour le changement ». L'Animf s'est focalisée sur la formation financière et en innovation entrepreneuriale des commerçantes, à travers un panel des formateurs composées essentiellement des femmes.

Carine Nanikiana de Vision found, représentant la présidente de cette association, Kalonda Kapenga, a fait partie des intervenantes au cours de cette séance de formation. « Cette occasion est donnée aux femmes qui représentent la majorité de leurs partenaires, afin d'être formées pour qu'elles soient effectivement autonomes financièrement avant de se focaliser seulement sur l'aspect de l'octroi des crédits », a-t-elle indiqué. « Éduquer une femme, c'est éduquer toute une nation. Les femmes sont le pilier de la famille et de la société, c'est pourquoi, elles sont accompagnées



Les participantes brandissant leur brevet à la fin de la formation

avant de prendre un crédit pour savoir ce qui les attend en retour », a-t-elle fait savoir. Carine Nanikiana a précisé qu'il n'y a pas de catégorisation de femmes, à condition de respecter les préalables dont les échéances reprises dans le contrat. Elle s'est dite très optimiste quant à l'avenir de ce secteur, vu l'engouement et le dynamisme des femmes.

Fanny Sangwa, une autre intervenante, s'est réjouie de la participation des femmes et surtout des questions posées ainsi que des témoignages de leur succès dans leur secteur d'activités. Elle a reconnu qu'il y a encore un travail à réaliser auprès de ces mamans quant à la connaissance des clauses sur l'octroi des crédits, car celles-ci doivent

être accompagnées dans la gestion financière, de l'épargne et du crédit avant le contrat et la négociation financière.

« Il y a toujours une prospection avant l'octroi de tout crédit, soit individuel, soit par groupe, et même pour l'épargne. Tout dépend des conditions des produits. Un agent de banque ne peut en aucun cas imposer un crédit

à un client », a-t-elle souligné. Cette activité a réchauffé la flamme de confiance entre l'Animf et ses partenaires féminins comme l'on pouvait le lire sur le visage de ces mamans, la confiance étant l'un des mots clés dans ce domaine. Des brevets ont été remis à ces femmes à la fin de la session de formation.

Martin Engimo

8 MARS

Les femmes de la SNPC posent des actes probants au centre social Jean-Baba et à l'hôpital de base de Tié-Tié

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et dans sa stratégie de rester au plus proche des couches vulnérables, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a, à travers sa gent féminine, fait un don aux orphelins du centre social Jean-Baba et aux femmes qui ont mis au monde dans la nuit du 7 au 8 mars à la maternité de l'hôpital de base de Tié-Tié dans la ville de Pointe-Noire.

Traditionnellement dédié à une journée de réflexion sur l'évolution des droits des femmes dans le monde, le 8 mars a été une occasion pour les dames de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) évoluant dans la ville océane de réaliser des activités sociales en faveur des plus démunis.

Dans l'optique de redonner espoir et la joie à cette couche sociale et surtout de participer à son bonheur, ces femmes, appuyées par la direction générale de l'entreprise, ont décidé de faire un don de vivre aux orphelins du centre social Jean-Baba, situé au quartier le Gorille, à Mvoumvou, dans le deuxième arrondissement.

Aujourd'hui, le centre Jean-Baba a, en son sein, treize enfants dont l'âge varie entre zéro

et cinq ans. Ces enfants sont victimes d'un manque d'amour maternel, et les femmes de la SNPC ont su considérer ce manque d'amour comme un appel de détresse. Ainsi, pour combler ce manque d'affection, elles ont accueilli à bras ouverts ces enfants tout en leur chuchotant des paroles d'amour.

Il s'est agi là, en fait, d'un instant de communion et de partage. Ainsi, par ce geste, la SNPC accompagne ce centre de promotion sociale dans sa logique d'assistance aux personnes vulnérables, notamment les orphelins.

La directrice de ce centre social, Céline Moulari, sait très bien que ces enfants ont besoin d'être entourés et d'être rassurés pour avoir une enfance épanouie. C'est pourquoi, du fond de cœur, elle n'a pas hésité à remercier les



femmes de la SNPC pour cet élan de cœur. « Tout le plaisir est pour nous, c'est une grande joie de voir tous ces enfants aujourd'hui égaillés, je remercie la SNPC d'avoir pensé à ces enfants, ce don valait de la peine », a-t-elle dit. Après donc le centre social Jean-Baba, la gent féminine de la SNPC a poursuivi son œuvre à l'hôpital de base de Tié-Tié. Là-bas, elle a d'abord apporté son assistance aux femmes qui ont accouché dans la nuit du 7 au 8 mars à la maternité de cet hôpital en leur remettant un lot de matériel de première nécessité, avant de doter ce centre hospitalier d'un matériel technique.

Arnaud Sheley Ombilafou, chef de service administratif et du personnel, représentant le directeur de cet hôpital, a, au nom de la structure, remercié la SNPC pour le geste accompli. « Nous sommes très émus du geste que vous venez de réaliser ce matin dans notre hôpital, d'abord à l'endroit des femmes qui ont accouché ici puis à la direction de l'hôpital avec un matériel technique », a-t-il renchéri.

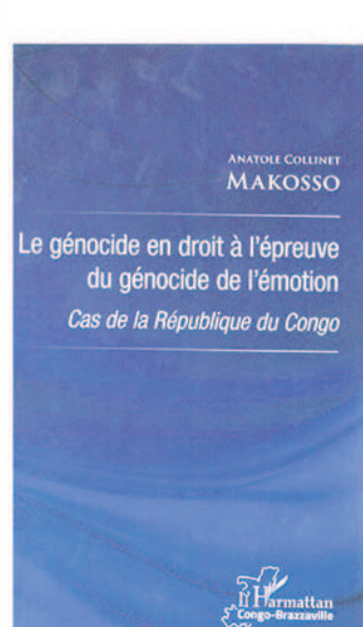
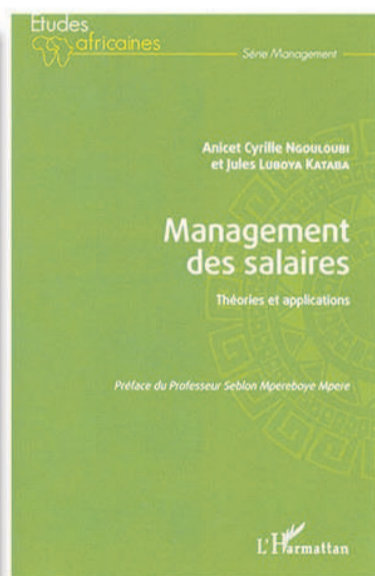
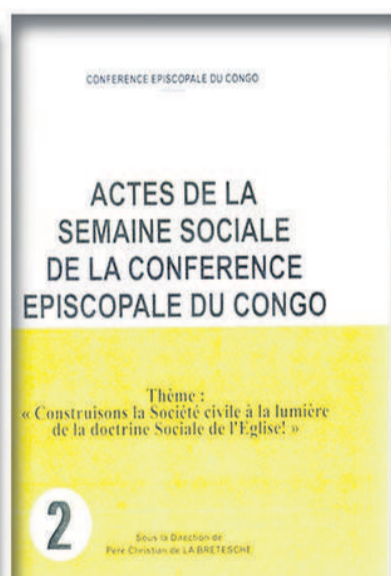
En effet, ces gestes rentrent dans le cadre de

la politique de responsabilité sociétale mise en place par la SNPC. En réalisant ces actes probants, cette société continue à prouver son engagement à soutenir et surtout à rester au plus proche de la population. « C'est vrai que le 8 mars est une journée de lutte mais dans ce combat il y a aussi la recherche du bien-être autour de soi. Et les actions que nous avons menées aujourd'hui, sont dans la continuité de ce que la SNPC a toujours voulu faire, c'est-à-dire, être une société solidaire proche de la population », a dit Patricia Mbongo,

Notons que la Journée internationale de la femme a été célébrée cette année sur le thème « L'égalité pour ligne de pensée, des constructions intelligentes, le changement par l'innovation ». Au niveau national, le thème choisi a porté sur « L'implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire des produits de base ». Ces donations ont eu lieu en présence de M. Christian Mabiala, chef d'établissement SNPC Pointe-Noire.



En vente à la librairie Les Manguiers, Les Dépêches de Brazzaville



FÊTE DU 8 MARS

Les femmes de Bolloré viennent en aide aux démunis

Une intense activité d'assistance aux personnes vulnérables a été menée, à Pointe-Noire, par les employées de la société de transport et logistiques, lors de la Journée internationale des droits des femmes.

Les femmes de Bolloré ont été présentes à Tchiamba Nzassi où le département de Pointe-Noire a organisé les festivités du 8 mars, ponctuées par la causerie-débat sur le thème « L'implication de la femme congolaise dans la lutte contre l'autosuffisance alimentaire ».

Conduites par le comité d'organisation avec à sa tête Célestine Bagniakana, Nicole Matoko, Sylvie Bissombolo, Célestine Loemba, Honorine Bakala, Doris Bakekolo, Corine Gandou, les femmes de Bolloré se sont rendues au siège de l'association des personnes vivant avec handicap, au quartier Foucks, au Samu Social à Mpita et à l'orphelinat Cœur Céleste situé à Tchimbamba.

Dans toutes ses structures, les employées de Bolloré ont remis des vivres et plusieurs objets d'utilisation courante. Cette descente leur a permis aussi de s'imprégner des réalités vécues par les



Les femmes Bolloré remettant des dons/Adiac

personnes visitées. À l'Association des personnes vivant avec handicap, par exemple, elles ont loué le dynamisme de cette couche de la population qui crée des activités génératrices de revenus afin de s'autonomiser.

La deuxième structure visitée a été le

Samu social Pointe-Noire, qui a pour but de venir en aide à une population particulièrement vulnérable, notamment les enfants et jeunes en situation de rue, en luttant contre leur exclusion sociale et en leur apportant un suivi médical et psychosocial. Après la visite guidée des

lieux, les femmes de Bolloré ont échangé avec les responsables qui abattent un travail considérable visant la réinsertion sociale de ces jeunes.

L'élan du cœur de ces femmes a pris fin à l'orphelinat Cœur Céleste, à Tchimbamba. Après également une visite guidée des lieux (bureau, salles de classe, ateliers de coiffure, bibliothèque, etc.), elles ont remis des dons divers aux pensionnaires de l'orphelinat qui, en guise de remerciement, ont offert une petite animation en percussion à leurs hôtes. «À travers ces différentes activités, les femmes de Bolloré ont montré leur élan du cœur et leur charité à l'endroit des démunis visités.

Ainsi, nous avons voulu concrétiser un certain nombre de projets que nous avons conçus. Pour nous, femmes de Bolloré, ce n'est que par des actes que nous allons nous affirmer et faire démentir à une certaine opinion qui veut toujours reléguer la femme au second plan,» a dit Célestine Bagniakana.

Le repas convivial servi aux quarante-huit pensionnaires de l'orphelinat et aux femmes de Bolloré a mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Quand les jeunes prennent de l'âge chez les parents !

La façon de vivre en ville aujourd'hui dans certaines familles s'identifie à celle qui a existé autrefois dans les campagnes. Dans les villages, il n'était pas rare de voir toute la famille, à savoir grands parents, parents, enfants, petits-fils et neveux vivre sous un même toit. À cause de la précarité de la situation socio-professionnelle des jeunes, le constat fait est que ces derniers vieillissent en continuant à vivre sous les toits de leurs parents avec leurs enfants.

Et même si certaines familles citadines échappent à cette réalité, d'autres familles s'enfoncent de plus en plus dans ladite réalité. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre au hasard un échantillon d'une cinquantaine de familles à Pointe-Noire, Brazzaville, Ouesso, Dolisie ou Owando, on se rendra bien compte que ce fait est une réalité palpable. Vous trouverez ainsi dans certaines de ces familles des grands-parents d'un certain âge entourés de leurs petits-fils à longueur des journées. Et si vous leur posez la question de savoir où sont les parents de ces gamins, ils vous répondront sans hésitation : « Les papas de ces gamins sont nos enfants qui manquent d'emploi mais continuent à vivre ensemble avec nous ». Une triste réalité imposée par le contexte de la précarité d'emploi.

Ces jeunes papas, appelés vieillots à cause de l'âge, qui graduellement augmentent encombrant donc les domiciles de leurs parents devenus pour la plupart des retraités. C'est pour dire que le parent retraité nourrit à la fois ses enfants « vieillots » et ses petits-fils. Certains jeunes vieillots, au lieu de cogiter sur cet état de chose regrettable, développent des attitudes blâmables telles qu'engrosser plusieurs demoiselles au même moment, escroquer des gens, se jeter à longueur des journées dans des loisirs inutiles, notamment l'abus de l'alcool.

En plus de ce que l'on vient de décrier, certains de ces jeunes sont très réfractaires à certains boulots qui leur sont proposés par les amis et connaissances. Ils qualifient ces boulots de moins valorisants. Ils préfèrent rester dans cet état de chose. Ils raisonnent parfois de façon ultra rapide en tenant compte du nombre d'années passées sur le banc de l'école qui devrait s'apparenter à des bons boulots et aux gros salaires. Et ce comportement du refus de petits boulots est parfois encouragé par certains parents qui pensent que leurs enfants qui sont diplômés devraient toujours attendre de bonnes occasions. Parfois peine perdue, puisque dans de nombreux cas, ces occasions n'arrivent jamais.

Cependant, la cohabitation avec les parents peut créer des situations de conflits entre les épouses des frères, les nièces et les enfants ou même entre les cousins. Et les frères entrent dans la danse chacun en soutenant chacun son épouse et ses enfants.

C'est ainsi qu'on se demande pourquoi un parent encourage l'enfant devenu jeune vieillot de continuer à rejeter toute proposition d'emploi à cause de son gros diplôme. Nous pensons que les parents devraient exhorter leurs enfants à exercer même les petits boulots. Sinon ils pourraient s'enraciner dans cet état de jeunes vieillots.

Faustin Akono

Les femmes de Mongo Mpoukou sensibilisées aux violences faites à leur endroit

Une session d'information en la matière a été organisée, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, par l'ONG Azur développement, avec l'appui de South offshore, dans la salle des mariages du cinquième arrondissement de Pointe-Noire.



La photo de famille après la sensibilisation à Mongo Mpoukou/Adiac

L'activité a réuni près de quarante participantes. Elles ont été informées des différentes formes de violences faites aux femmes, leurs manifestations et conséquences ainsi que des moyens de recours. L'ONG Azur développement a profité de cette occasion pour promouvoir les services du guichet unique d'assistance aux femmes et filles victimes de violence.

Après la brève présentation des différentes formes de violences à l'endroit des femmes et enfants par Alain Damba, d'Azur développement, Davy Abandzou-nou, substitut du procureur de la République, a développé le thème sur la prise en charge juridique et judiciaire. Dans sa communication, il s'est appuyé principalement sur deux textes : le code pénal et la loi n° 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo. Le juriste a ainsi exhorté les femmes à dénoncer tout acte de violence subi par une victime à la police, à la gendarmerie et devant les instances judiciaires compétentes, à savoir le

tribunal des enfants et le procureur de la République pour une éventuelle prise en charge.

En répondant aux différentes préoccupations des femmes, il a dit que la justice ne peut se prononcer que sur les cas de violences prévues par loi. «La loi a prévu tous les mécanismes pour que tout acte de violence contre les femmes soit puni», a-t-il assuré, ajoutant que la loi s'impose à tout le monde et nul n'est au dessus d'elle. À la fin de la sensibilisation, Charlene Makosso d'Azur développement a entretenu l'auditoire sur les services du guichet unique d'assistance aux femmes et enfants victimes de violences.

En clôturant l'activité, Zéphirin Nguié, maire de l'arrondissement 5, Mongo Mpoukou, a demandé aux femmes de réagir et de condamner tout acte de violence subi par les femmes qui désormais savent comment réagir pour demander réparation.

H.B.M.

TOUR PRÉLIMINAIRE DES JO 2020 :

Le Congo affrontera le Gabon en version féminine

Les Diables rouges football dames en découdront avec les Panthères, respectivement le 3 avril à Libreville, et le 9 du même mois à Brazzaville, selon le calendrier publié par la Confédération africaine de football.

L'équipe vainqueur de la double confrontation entre les deux nations croquera le fer avec le Ghana, en septembre et octobre, au second tour en vue d'obtenir le ticket de la prochaine étape, à savoir la phase finale.

La Côte d'Ivoire a rejoint le Nigeria (champion d'Afrique en titre), le Ghana, le Kenya, le Cameroun, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et la Guinée équatoriale qui sont directement qualifiés pour le deuxième tour. Son adversaire, la Sierra Leone, a été disqualifiée.

Vingt-cinq pays africains sont en lice pour l'obtention des deux billets qualificatifs pour les Jeux Olympiques (JO) de Tokyo 2020. Le premier tour des éliminatoires est prévu sur la période du 1er au 9 avril.

Les affiches du premier tour

Mali- Maroc

Algérie- Tchad

Ethiopie- Ouganda

Tanzanie-République démocratique du Congo

Gabon- Congo

Malawi- Mozambique

Angola- Zambie

Botswana- Namibie

Rude Ngoma (stagiaire)

MUSIQUE

Figaro revient avec l'album « Le principal et la subordonnée »

Neuf ans après son opus « Il faut aller à l'école » qui a remporté le prix Tam-Tam d'or 2010, l'artiste musicien congolais réapparaît sur le marché du disque avec « Le principal et la subordonnée », dont le contenu appelle à la protection de la veuve et de l'orphelin.

« Le principal et la subordonnée », « Garçon d'aujourd'hui », « Bonne fête des mères », « Vater Unser » (Notre Père), « Mbongela mwana », et « I will never leave you » (Je ne vous abandonnerai pas) sont les six titres contenus dans le nouvel album de Figaro.

L'artiste a indiqué que tous ses albums comprendront toujours chacun six chansons car c'est le nombre des lettres du nom Figaro, qui commence en plus par la sixième lettre de l'alphabet. L'autre particularité, a-t-il ajouté, c'est qu'il a passé six ans hors du pays, notamment en Allemagne où il réside.

A propos du titre « Le principal et la subordonnée » qu'il a donné à son nouvel opus, Figaro a expliqué qu'à l'école, il lui avait été enseigné que dans une phrase introduite par la conjonction circonstancielle de condition « Si », lorsque la principale est au conditionnel présent, la subordonnée se met à l'imparfait; et lorsque la principale est au futur simple, la subordonnée se met au présent de l'indicatif.

Transposant cet enseignement dans la vie sociale, il a fait savoir que le principal ici est l'homme, le maître du



L'artiste musicien Figaro

foyer, et la subordonnée, la femme, qui perd tous ses droits après la disparition de son époux à cause de l'in-

gratitude de la belle famille. « Dans nos sociétés, quand l'homme vient à mourir, la famille accapare souvent

tous ses biens, mettant hors du toit la mère et l'enfant, alors que la femme a passé tout le long de sa vie auprès de cet homme. C'est une façon pour moi d'interpeller les consciences africaines, parce que c'est notre coutume en Afrique. Bref, c'est pour protéger la veuve et l'orphelin que j'ai écrit cette chanson », a souligné l'artiste.

Quant à ses projets, il s'apprête à installer au Congo sa fondation dénommée « Il faut aller à l'école pour un Congo sans analphabétisme », parce qu'il pense que le pays a besoin de toutes ses forces vives. Une manière pour lui d'apporter sa pierre à l'édifice pour que l'analphabétisme n'ait jamais sa place au Congo. Notons que dans l'album « Il faut aller à l'école », Figaro interpelle aussi bien les enfants que les adultes, estimant que lorsqu'une personne n'est pas instruite, c'est son avenir qui s'assombrit. Cette chanson a été, d'ailleurs, rendue disponible auprès des institutions comme l'Unicef et l'Unesco pour qu'elles puissent la vulgariser pendant les campagnes liées à la lutte contre l'analphabétisme.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Tolérance zéro

Le moins que l'on puisse dire, au lendemain de la condamnation avec sursis du cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon et président de la Conférence épiscopale de France, est que le temps où le silence, l'omerta, le refus de regarder la vérité en face permettait à des prêtres et à des religieux dépravés d'agresser sexuellement des enfants ou des femmes est bien révolu. Venant après le sommet des Conférences épiscopales du monde entier qui s'est tenu à Rome sous l'autorité du pape François, il y a une semaine, et qui a décidé la mise en place, au sein de l'Eglise catholique, des dispositifs qui mettront fin – du moins faut-il l'espérer – à ces pratiques insupportables, cette décision de la justice française confirme que désormais la tolérance zéro s'impose comme une obligation incontournable du haut en bas de la hiérarchie religieuse.

Après des siècles d'impunité durant lesquels les plus hautes autorités de l'Eglise ont laissé se commettre des crimes de toute nature sans réagir ni même s'inquiéter, les deux événements auxquels nous venons d'assister et que personne n'aurait osé imaginer possibles jusque-là, montrent qu'une véritable révolution se prépare en réalité au sein des sociétés modernes. Une révolution qui, d'une part, ne concernera pas seulement la religion catholique mais va rapidement s'étendre à toutes les religions du monde et qui, d'autre part, gagnera simultanément toutes les collectivités humaines au sein desquelles ce type de comportement régnait jusqu'à présent sans jamais être dénoncé ni condamné.

Touchant déjà de plein fouet le monde des arts, du spectacle, du cinéma comme on l'a vu ces derniers temps avec la multipli-

cation des dénonciations d'actes pervers subis par les femmes, la dénonciation, puis la condamnation de ceux qui les commettent vont s'étendre très vite du haut en bas de la société. Si elles ne mettent pas fin à des pratiques, des agressions, des crimes même qui gangrènent en réalité l'humanité depuis ses origines, elles généreront à coup sûr un mouvement d'où naîtront des sociétés plus justes, moins aveugles, plus attentives qu'elles ne l'étaient jusqu'à présent. Et c'est pourquoi il convient de relayer avec force les décisions qui sont prises dans le but de mettre un terme aux abus de droit commis par les personnes ayant autorité.

En condamnant le cardinal Barbarin pour avoir fermé les yeux sur ce qui se passait autour de lui, les juges de Lyon ont fait un premier pas dans la bonne direction. Ils n'ont certainement pas résolu le problème auquel ils se trouvaient

confrontés, mais ils ont donné un contenu très concret aux propos tenus par le pape François dans son discours de clôture de la conférence de Rome. Si bien que ceux qui se livreront désormais à de telles pratiques savent maintenant qu'au-delà de la sanction morale qui les guette et que leur infligera la hiérarchie catholique, la simple application du droit par les tribunaux civils leur vaudra également de sévères rappels à l'ordre.

La mobilisation universelle qui s'est manifestée, le 8 mars, lors de la Journée internationale des femmes, confirme le fait que le temps de la violence exercée par des personnes ayant autorité est révolu. Elle ne met pas fin à ce cancer qui ronge toutes les sociétés sur les cinq continents mais elle démontre que la société civile est de plus en plus attentive et décidée à sanctionner. L'on ne peut que s'en réjouir.

Jean-Paul Pigasse